



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

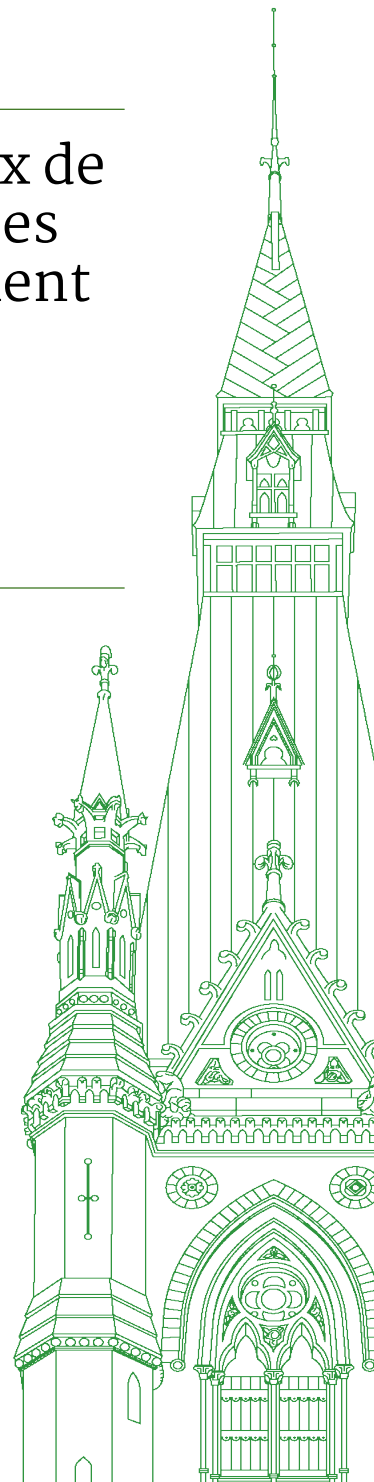
# Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 015**

Le lundi 13 avril 2026

---



Président : Fayçal El-Khoury



## Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 13 avril 2026

• (1535)

[Français]

**Le président (Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)):** Je déclare maintenant la séance ouverte.

Je souhaite la bienvenue à toutes et à tous à cette 15<sup>e</sup> réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Sous-comité le lundi 26 janvier 2026, le Sous-comité se réunit dans le cadre de son étude sur la situation actuelle des défenseurs des droits de la personne et de la démocratie dans le monde entier.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour l'activer et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation, soit le français, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

[Français]

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins.

[Traduction]

À titre personnel, nous accueillons Mme Gabrielle Bardall, professeure adjointe de science politique et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les Femmes, la démocratie et le pouvoir dans la francophonie, de l'Université Sainte-Anne; M. Leslie Campbell, analyste et expert-conseil, Aide à la démocratie internationale, qui comparait par vidéoconférence; Mme Miriam Cohen, professeure agrégée et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les droits humains et la justice réparatrice internationale; M. Kevin Deveaux, avocat, qui comparait également par vidéoconférence; et Mme Monika Le Roy, membre, Centre Montréalais pour la Sécurité Globale.

Nous accueillons, par vidéoconférence, l'honorable Sviatlana Tsi-khanouskaya, cheffe et présidente élue de la Biélorussie, du United Transitional Cabinet of Belarus.

[Français]

Bienvenue à toutes et à tous.

Je vous accorde chacune et chacun cinq minutes pour votre allocation.

Nous allons commencer par Mme Gabrielle Bardall.

**Gabrielle Bardall (professeure adjointe de science politique et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les femmes, la démocratie et le pouvoir dans la Francophonie, Université Sainte-Anne, à titre personnel):** Monsieur le président, honorables membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui.

Je m'appelle Gabrielle Bardall. Je suis titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les femmes, la démocratie et le pouvoir dans la Francophonie à l'Université Sainte-Anne. Je compte plus de 20 ans d'expérience en appui à la démocratie dans une soixantaine de pays avec les Nations unies, des organisations internationales de la société civile et Affaires mondiales Canada.

Mon message central aujourd'hui est le suivant. Il est urgent de soutenir la résilience démocratique à l'échelle internationale à l'aide des outils de politique étrangère du Canada, mais ça nécessite un changement: passer d'un appui technique à la protection des personnes, du pouvoir et de la participation. Le Canada est particulièrement bien placé pour mener ce changement en établissant un cadre normatif, en créant un poste de représentant spécial et en mobilisant l'expertise canadienne.

Nous vivons aujourd'hui une rupture de l'ordre international. Le système fondé sur des règles est sous pression. Dans ce contexte, le soutien à la démocratie n'est pas seulement une question de valeurs; c'est vraiment une politique préventive en matière de sécurité et d'économie. C'est au cœur de nos intérêts en matière de stratégies nationales.

Le Canada dispose d'atouts solides: un historique respecté, une expertise reconnue et une crédibilité mondiale. Cependant, pour demeurer efficaces, nous devons adapter notre compréhension des menaces.

La nature de l'érosion démocratique a changé, aujourd'hui. Les menaces ne visent plus seulement à démanteler les institutions, mais aussi à les manipuler tout en réduisant la participation, y compris par des moyens non traditionnels comme la violence contre les femmes en politique.

Par ailleurs, les indicateurs et les cibles ont changé. Les indicateurs du déclin de la démocratie apparaissent dans de nouveaux contextes. Les attaques contre les organisations de défense des droits des femmes comptent parmi les signes précurseurs les plus clairs.

Les stratégies utilisées pour miner la démocratie sont également devenues plus sophistiquées aujourd'hui. Nous observons des approches hybrides combinant l'adoption de lois restrictives, la manipulation numérique et les guerres de narratifs. La désinformation genrée et les attaques fondées sur l'identité sont de plus en plus utilisées pour polariser les sociétés et affaiblir la cohésion démocratique.

Dans l'ensemble, ce qui pose le défi central pour la démocratie aujourd'hui, c'est la réduction et la distorsion systématiques de l'espace démocratique.

Le travail du Canada en matière de soutien aux Parlements, aux systèmes électoraux et à la gouvernance est essentiel, mais il ne suffit pas à lui seul. Pour ajouter à ces forces, le Canada doit aussi avoir des approches qui protègent la participation, réagissent aux menaces hybrides et s'attaquent aux dynamiques du pouvoir. Cela comprend la reconnaissance que la contestation démocratique se déroule désormais dans les espaces informationnels et les récits publics et que les partenariats de confiance à long terme sont essentiels pour soutenir la résilience démocratique.

Le Canada possède également un avantage comparatif dans sa manière d'agir. Certaines de ses formes de leadership les plus efficaces se sont exprimées dans le cadre de son engagement envers le cadre normatif pour les femmes, la paix et la sécurité, qui met l'accent sur les relations, les réseaux et une collaboration soutenue entre le gouvernement, la société civile canadienne et les partenaires internationaux. Ce modèle privilégie la confiance, le pouvoir de mobilisation et l'analyse politique, ce qui permet au Canada d'agir avec souplesse dans des environnements complexes.

Pour mettre en œuvre ce changement, le Canada pourrait prendre trois mesures clés.

Premièrement, il pourrait ancrer son approche dans un cadre normatif clair pour la démocratie, en s'appuyant sur les engagements internationaux et les principes constitutionnels canadiens, et envisager un cadre d'action national plus intégré.

Deuxièmement, il pourrait établir un bureau de représentant spécial pour la démocratie, afin de faciliter des réponses cohérentes à l'échelle gouvernementale, un leadership visible, la mobilisation des partenaires et l'alignement des outils du Canada pour permettre des réponses rapides.

Troisièmement, ce rôle devrait bénéficier d'un réseau plus large et plus officiel d'expertise canadienne assurant des analyses en temps réel, des politiques adaptatives et des réponses rapides, selon un modèle inspiré par la section canadienne du Réseau des femmes en paix et sécurité ou par des options qui seront présentées par des collègues ici présents aujourd'hui.

Enfin, ce travail doit reposer sur un engagement multipartite et sur l'Analyse comparative entre les sexes Plus, ou ACS Plus. La démocratie n'est pas une question partisane; c'est une valeur fondamentale canadienne. De même, l'ACS Plus contribue à renforcer notre sécurité nationale et nos intérêts économiques.

En conclusion, pour défendre la résilience démocratique aujourd'hui, nous devons aller au-delà des solutions techniques et nous intéresser directement aux réalités du pouvoir, à savoir qui le détient, comment il est contesté et qui en est exclu. Le Canada a l'expérience, la crédibilité et les outils pour jouer un rôle de chef de file à cet égard. Ce qui est nécessaire maintenant, c'est la concentration stratégique et l'ancrage institutionnel pour agir.

Je vous remercie.

• (1540)

**Le président:** Merci, madame Bardall. Vous avez très bien respecté votre temps de parole. J'espère que les autres feront la même chose.

J'invite maintenant M. Leslie Campbell à prendre la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**Leslie Campbell (analyste et expert-conseil à l'aide à la démocratie internationale, à titre personnel):** Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Sous-comité, bonjour. Merci beaucoup de nous avoir invités à participer à la réunion d'aujourd'hui.

Je vais commencer par vous donner un peu de contexte, mais j'en viendrai à un point très semblable à [difficultés techniques] Department of Government Efficiency, ou DOGE, créé aux États-Unis, a ordonné aux représentants du département d'État et de l'Agence américaine pour le développement international, la USAID, de suspendre immédiatement [difficultés techniques]. Même s'il n'y a jamais eu de véritable examen, quelques semaines plus tard, une liste a été distribuée, mettant fin...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Monsieur le président, je suis obligé d'invoquer le Règlement, parce que je pense qu'il y a un problème de connexion, ce qui pourrait nuire à la santé et à la sécurité des interprètes. Pouvez-vous vérifier si on peut régler ça?

**Le président:** Oui, on va vérifier ça tout de suite.

• (1545)

[Traduction]

J'aimerais poursuivre avec vous, monsieur Campbell. Si le problème persiste, nous reviendrons à vous plus tard. Vous ne perdrez pas le temps qui vous est imparti.

Vous avez la parole. Vous pouvez recommencer depuis le début.

**Leslie Campbell:** À la fin du mois de janvier 2025, le Department of Government Efficiency, ou DOGE, nouvellement créé, a ordonné aux représentants du département d'État et de l'Agence américaine pour le développement international, la USAID, de suspendre [difficultés techniques] un examen. Même s'il n'y a jamais eu de véritable examen, quelques semaines plus tard, une liste a été distribuée, mettant fin...

**Le président:** Excusez-moi de vous interrompre, monsieur Campbell. Nous aimerions revenir à vous plus tard. Nous allons essayer de régler ce problème.

J'invite Mme Miriam Cohen à prendre la parole pour cinq minutes.

La parole est à vous.

[Français]

**Miriam Cohen (professeure agrégée et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les droits humains et la justice réparatrice internationale, à titre personnel):** Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je m'appelle Miriam Cohen. Je suis titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les droits humains et la justice réparatrice internationale, à l'Université de Montréal.

Je vous remercie sincèrement de votre invitation et de l'attention portée à la situation des défenseurs des droits de la personne et de la démocratie partout dans le monde. C'est un honneur de contribuer à vos travaux sur un sujet qui touche directement à l'État de droit, à la gouvernance démocratique et à la protection des libertés fondamentales.

Mon allocution portera sur trois éléments. D'abord, je vous donnerai un aperçu de la situation actuelle des défenseurs et défenseuses des droits de la personne sur le plan international. Ensuite, je parlerai des cadres juridiques et des mécanismes institutionnels de protection. Enfin, je vous soumettrai quelques bonnes pratiques et recommandations.

Les défenseurs des droits de la personne jouent un rôle essentiel dans toute démocratie. Ils contribuent à la protection et au respect des droits de la personne, ainsi qu'au maintien des principes démocratiques. Ces défenseurs et défenseuses proviennent de milieux très variés. Ce sont des jeunes, des adultes, des membres de communautés autochtones, des professionnels reconnus, des acteurs de la société civile. Ils sont actifs dans les zones urbaines comme dans les milieux isolés, dans les milieux privatifs de liberté, dans les zones de conflit ou d'après-conflit, ainsi qu'aux côtés des réfugiés, migrants et demandeurs d'asile. Ils interviennent également dans de nouvelles sphères d'action, notamment les changements climatiques, l'intelligence artificielle et les défis liés aux nouvelles technologies.

Malgré leur rôle essentiel, les défenseurs et défenseuses des droits de la personne sont régulièrement les cibles d'intimidation, de menaces, d'agressions, d'enlèvements, de fausses accusations et de graves violations de leurs droits, tant de la part d'acteurs étatiques que d'acteurs non étatiques. Ils sont exposés à des procès irréguliers et à des condamnations injustifiées, et ils sont parfois assassinés ou contraints à la clandestinité.

Ces tendances s'inscrivent dans un contexte plus large de recul démocratique. Les indicateurs globaux montrent une détérioration continue des libertés politiques et civiles depuis plus d'une décennie. Lorsque les institutions démocratiques s'affaiblissent, les défenseurs des droits de la personne deviennent souvent des cibles, précisément parce qu'ils constituent un contre-pouvoir.

Sur le plan juridique, divers instruments et mécanismes participent aujourd'hui à la protection des défenseurs des droits de la personne.

Sur le plan universel, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, en 1999, la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, qui reconnaît leur rôle et affirme leur droit de promouvoir et protéger les droits de la personne. Bien que cet instrument ne soit pas juridiquement contraignant sur le plan international, il s'appuie sur la Charte des Nations unies et sur les principaux traités interna-

tionaux relatifs aux droits de la personne. Les questions relatives à la protection des défenseurs sont également examinées par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies dans le cadre de l'Examen périodique universel et de procédures spéciales. Le rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme joue, à cet égard, un rôle essentiel dans l'analyse d'informations sur les violations et dans la formulation de recommandations.

Sur le plan régional, plusieurs initiatives complètent ces cadres.

En Europe, le Conseil de l'Europe a adopté une déclaration visant à améliorer la protection des défenseurs des droits de la personne et dispose d'un rapporteur général chargé de suivre leur situation.

En Afrique, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a créé un poste de rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme, dont le mandat met un accent particulier sur certaines catégories de personnes vulnérables, notamment les femmes défenseuses et les défenseurs de l'environnement.

Il convient également de rappeler que les États ne peuvent déléguer leur responsabilité de protéger les défenseurs et défenseuses ni s'en dégager en invoquant des circonstances exceptionnelles. La protection des défenseurs relève d'une obligation fondamentale liée à l'État de droit. Les défenseurs des droits de la personne demeurent essentiels au fonctionnement des sociétés démocratiques. Leur travail contribue à prévenir les abus, à renforcer la confiance publique et à soutenir l'État de droit. Leur protection constitue donc un impératif démocratique.

Dans cette perspective, trois priorités apparaissent particulièrement importantes à l'échelle internationale.

Premièrement, il faut lutter contre l'impunité des violences commises à l'encontre des défenseurs et défenseuses.

Deuxièmement, il faut garantir la liberté d'association et l'accès au financement pour la société civile.

Troisièmement, il faut affirmer un soutien politique clair et constant aux défenseuses et défenseurs menacés et à la démocratie.

• (1550)

Je vous remercie de votre attention.

**Le président:** Merci, madame Cohen. Vous avez très bien respecté votre temps de parole. Je suis très content.

Maintenant, j'invite M. Kevin Deveaux, avocat, à prendre la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**Kevin Deveaux (avocat, à titre personnel):** Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité de me donner l'occasion de témoigner.

Je vais vous présenter brièvement mon parcours. Je suis avocat à Halifax depuis 35 ans. J'ai été élu à quatre reprises à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Il y a 20 ans, j'ai quitté la politique et j'ai commencé à travailler à l'échelle internationale, d'abord au sein des Nations unies, puis, plus récemment, en tant que consultant spécialisé dans la gouvernance politique et, plus particulièrement, dans l'accompagnement des parlements et des partis politiques. J'ai eu l'honneur de travailler directement avec plus de 80 parlements dans le monde.

Aujourd'hui, je souhaite surtout aborder, de façon plus générale, le rôle du Canada dans la mise en place de systèmes capables d'assurer la résilience démocratique et de soutenir les défenseurs de la démocratie dans le monde entier. Plus précisément, je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que, depuis environ un an, l'ordre mondial a changé. Le Canada ne peut plus se contenter de suivre les autres pays. Il est temps pour nous de prendre les devants. J'ose espérer que le discours que le premier ministre a prononcé en janvier à Davos a marqué le début de ce virage. Cela dit, si nous voulons que ces paroles se traduisent en actions concrètes, il nous faut vraiment des idées précises sur la manière dont le Canada va créer ces coalitions de puissances moyennes. Nous devons désormais avoir voix au chapitre, définir notre valeur ajoutée et être prêts à jouer un rôle de premier plan pour protéger les États et les valeurs démocratiques.

Je comprends que la politique étrangère du Canada s'est détournée d'autres priorités pour se concentrer désormais sur la sécurité du pays et sur l'établissement de partenariats commerciaux stables au service de notre prospérité économique. Je ne suis pas en désaccord avec ce changement d'orientation, mais je dirais que notre pays ne peut garantir sa sécurité ni assurer la stabilité de ses échanges commerciaux et sa prospérité économique sans partenaires qui respectent les normes démocratiques. Prenons, par exemple, la primauté du droit. Sans un système judiciaire indépendant et solide, il est impossible de faire respecter les accords commerciaux et les contrats relatifs aux chaînes d'approvisionnement. Sans une société civile forte et des médias libres, il devient beaucoup plus difficile de demander des comptes au gouvernement. Nous devons veiller à ce que ces normes et valeurs démocratiques, ainsi que les pays qui les incarnent, soient le fondement de nos partenariats.

Puisqu'il est question d'un nouvel ordre mondial, je dirais également qu'il est temps d'adopter une nouvelle approche. L'ancienne formule de l'aide au développement à l'étranger et les modalités axées sur les projets, dans le cadre desquelles les pays du Nord imposaient leurs besoins aux pays du Sud, ne sont plus viables. Le Canada doit jouer un rôle de chef de file, non pas en imposant des exigences normatives au cours des cycles de projets, mais en collaborant avec des pays démocratiques aux vues similaires et des mouvements émergents dans des contextes plus autocritiques, comme le soulignera sans doute notre collègue du Bélarus.

Le Canada a une valeur unique, notamment en raison de nos deux langues, de nos deux systèmes juridiques, de notre bassin d'experts dans de nombreux domaines de la gouvernance démocratique ou de notre tradition consistant à accorder la priorité à l'analyse comparative entre les sexes. Ce sont là, selon moi, les atouts qui confèrent au Canada la capacité et la crédibilité nécessaires pour jouer un rôle de premier plan. Nous voulons faciliter le dialogue et la recherche de solutions entre le Nord et le Sud. Je le répète, il ne s'agit pas, pour les pays du Nord, d'imposer quoi que ce soit aux pays du Sud. Il s'agit plutôt de commencer à dialoguer d'égal à égal. Évitions de créer une nouvelle institution qui chercherait à résoudre des problèmes qui existent peut-être, ou peut-être pas. Investissons plutôt dans des analyses sur mesure et adaptées aux différentes situations, et tirons parti de la capacité du Canada à rassembler différents acteurs pour trouver des solutions là où la démocratie est mise à mal ou menacée.

J'ai une recommandation très concrète à ce sujet. Je pense que le gouvernement du Canada doit investir dans un système permettant le déploiement rapide d'experts en gouvernance démocratique et en

sécurité, qui peuvent fournir, en temps opportun, des analyses politiques de grande qualité qui aideront le gouvernement à prendre des décisions éclairées face aux événements qui se produisent dans le monde. Je soupçonne — en fait, je suis presque certain — que cela fait défaut en ce moment.

Ce système devrait être indépendant du gouvernement afin que nous puissions obtenir des conseils et des analyses plus francs. Il devrait reposer sur une liste d'experts canadiens parmi lesquels un petit groupe pourrait être sélectionné. Ces experts pourraient effectuer des analyses politiques et des analyses de la sécurité dans des régions névralgiques. Pensez au Bangladesh après le soulèvement de 2024, ou encore au Liban, peut-être, dans un mois ou deux, si possible, lorsque ce conflit prendra fin. Ce système permettrait de faire appel à des universitaires et à des groupes de réflexion canadiens pour mener des recherches contextuelles et analytiques. Il serait ensuite possible de fournir à Affaires mondiales Canada et à l'ensemble du gouvernement des analyses politiques concrètes et des recommandations dans les semaines suivant une crise mondiale, ce qui éclairerait nos actions et nos politiques. Le Canada aurait voix au chapitre grâce à une analyse rapide et fondée sur des données probantes, qui pourrait être communiquée à des partenaires potentiels.

Le Canada s'engage auprès de ses partenaires à faciliter et à créer un espace propice à un dialogue éclairé, susceptible de déboucher sur des solutions, et à soutenir des interventions adaptées à un pays ou à une région donnée, dans un contexte précis. En mettant en place un système de déploiement rapide dédié aux analyses politiques, le Canada se forge une réputation de promoteur et d'incubateur de solutions sur mesure pour les pays ou les régions en crise. Voilà ce qu'est la puissance douce, et la puissance douce est un type de capital politique dont le Canada a besoin à l'heure où il recherche de nouveaux partenaires en matière de commerce et de sécurité.

• (1555)

Enfin, je dirais simplement que je pense que certaines des autres recommandations que j'ai entendues, notamment celle de Mme Bardall au sujet d'un représentant spécial ou d'un bureau pour la démocratie, sont tout à fait compatibles avec ce système de déploiement rapide en tant que moyens d'améliorer la capacité du Canada à intervenir et à agir rapidement.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur.

J'invite maintenant l'honorable Sviatlana Tsikhanouskaya à prendre la parole pour cinq minutes.

Bienvenue, madame. La parole est à vous.

**Sviatlana Tsikhanouskaya (cheffe et présidente élue de la Biélorussie, United Transitional Cabinet of Belarus):** Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Parlement et le gouvernement canadiens de leur engagement envers la liberté, la démocratie et les droits de la personne.

Le Canada a toujours été l'un des plus fervents défenseurs du mouvement démocratique biélorusse. Je vous en remercie, mais je tiens surtout à vous remercier de votre soutien à l'Ukraine, car le sort du Bélarus et celui de l'Ukraine sont étroitement liés.

Je m'appelle Sviatlana Tsikhanouskaya. En 2020, j'étais une femme au foyer ordinaire, et j'ai décidé de me présenter contre le dictateur Lukachenko, qui dirigeait le pays depuis 30 ans. Je l'ai fait par amour pour mon mari, qui était blogueur et qui a été emprisonné après avoir décidé de s'opposer au dictateur. Selon tous les résultats indépendants, nous, le peuple biélorusse, avons remporté cette élection haut la main. Or, comme on pouvait s'y attendre, le dictateur a refusé de démissionner et il a plongé le pays dans un véritable climat de terreur. Des milliers de personnes ont été emprisonnées et de nombreuses autres ont été forcées de s'exiler, moi y compris.

En exil, nous continuons de nous battre. Nous avons formé le gouvernement en exil et mis en place des institutions démocratiques qui servent de solution de rechange au régime prorusse de Minsk. De nombreux pays occidentaux nous reconnaissent en tant que représentants légitimes du peuple biélorusse et m'appellent « présidente élue ». Je suis heureuse que le Canada, depuis 2020, peu importe qui est au pouvoir, ait reconnu notre mouvement et ait entamé, en 2024, des consultations stratégiques officielles avec les forces démocratiques biélorusses.

Le Bélarus est un parfait exemple de ce qui arrive lorsque l'on néglige la démocratie. Il montre à quel point la sécurité et la démocratie sont liées. Les autorités qui ne respectent pas leur propre peuple ne respectent pas non plus leurs voisins. Le régime de Minsk a fait du Bélarus un tremplin pour l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Le Bélarus est utilisé pour mener des attaques hybrides contre l'Europe. La Russie déploie des armes nucléaires et des missiles stratégiques pour faire chanter nos voisins, soit la Lituanie, la Lettonie et la Pologne. Le dictateur vend notre indépendance à Poutine en échange de son soutien politique.

Tout cela se passe à l'encontre de la volonté du peuple biélorusse. La plupart des Biélorusses s'opposent à la dictature, soutiennent l'Ukraine et souhaitent un avenir au sein de l'Europe.

Toute dissidence, toute forme de résistance est réprimée par le régime. Depuis 2020, 65 000 personnes ont été détenues. En moyenne, chaque jour, 10 personnes sont détenues sous de fausses accusations. Des gens sont arrêtés pour un rien: pour des commentaires, des mentions « J'aime » sur Instagram, des dons à des volontaires biélorusses qui combattent en Ukraine ou encore pour avoir aidé l'opposition. À l'heure actuelle, plus de 950 prisonniers politiques sont toujours derrière les barreaux, dont 120 femmes.

L'an dernier, grâce aux efforts diplomatiques des États-Unis et aux pressions exercées par l'Europe, plus de 500 personnes ont été libérées. Malheureusement, cela n'a pas mis fin à la répression, et d'autres personnes ont depuis été prises en otage.

Les prisons biélorusses nous rappellent l'époque de Staline. Les gens sont régulièrement battus, torturés, punis en étant placés en isolement, dans des pièces sans chauffage, et privés de tout contact avec l'extérieur. Bon nombre sont déjà morts derrière les barreaux. Même ceux qui ont été libérés ne jouissent pas d'une liberté totale. Ils sont toujours surveillés et leurs droits sont restreints. Ceux qui se trouvent à l'étranger font l'objet d'une répression transnationale. Le régime les prive de passeports, de documents et de services consulaires, les rendant, de fait, apatrides.

Le régime abuse des mécanismes internationaux, comme Interpol, pour traquer ses opposants politiques. Ceux qui mènent des activités en exil, comme ici au Canada, sont victimes de chantage: on menace d'intenter des poursuites contre leurs proches au Bélarus.

Même à l'étranger, les Biélorusses ne peuvent pas se sentir en sécurité. Ceux qui rentrent au pays pour renouveler des documents, par exemple, ou pour rendre visite à des parents âgés sont souvent arrêtés à la frontière.

Le régime au Bélarus mène une guerre non seulement contre son propre peuple, mais aussi contre la culture et l'identité biélorusses, contre notre langue et notre histoire, tout comme le fait la Russie dans les territoires occupés en Ukraine. Leur objectif est de faire de nous une autre Russie et de détruire nos aspirations pro-européennes.

Aujourd'hui, je suis venue ici pour demander au Canada d'être un chef de file dans la défense de la liberté et de la démocratie dans le monde et de mettre l'accent sur ce qui se passe au Bélarus.

J'ai quelques suggestions concrètes pour le Canada.

Premièrement, il faut maintenir la pression sur le régime, continuer à appliquer des sanctions fermes, exiger la libération de tous les prisonniers politiques, et mettre un terme à la répression. Le Canada a une influence et vous avez du pouvoir.

Deuxièmement, il faut maintenir et renforcer le soutien envers notre société civile, les forces démocratiques, les initiatives culturelles et, bien sûr, les médias indépendants.

• (1600)

Des programmes comme Journalists for Human Rights, financés par le Canada, contribuent à renforcer nos liens avec les gens sur le terrain et à leur fournir des informations véridiques et non issues de la propagande. Le Canada peut aussi soutenir l'International Humanitarian Fund — que nous avons lancé avec la Norvège et auquel 12 autres pays se sont déjà joints — pour aider les victimes de répression.

Troisièmement, il faut appuyer nos efforts relatifs à la reddition de comptes. Le Canada peut apporter son soutien à la procédure engagée devant la Cour pénale internationale contre le régime de Loukachenko pour crimes contre l'humanité. Il faut traduire les responsables en justice, non seulement pour les actes de répression qu'ils ont commis, mais aussi pour leur complicité dans la guerre menée par la Russie et la déportation d'enfants ukrainiens vers le Bélarus.

Quatrièmement, il faut aider les Biélorusses au Canada afin qu'ils puissent se sentir en sécurité. Nous avons des communautés petites, mais très actives, à Montréal, à Toronto et à Vancouver. Il faut mettre en place des mécanismes de légalisation simplifiés, fournir aux Biélorusses les documents dont ils ont besoin et leur accorder l'asile. Il faut également reconnaître que le Bélarus est un pays où il est dangereux de retourner et interdire l'extradition vers ce pays.

Cinquièmement, aidez-nous à soulever la question de la répression transnationale à l'ONU et à l'OSCE. Je sais qu'Affaires mondiales y accorde beaucoup d'attention. Nous devons empêcher les dictateurs d'utiliser à mauvais escient les mécanismes internationaux à des fins de persécutions politiques.

Enfin, il faut renforcer les liens avec les forces démocratiques biélorusses et le United Transitional Cabinet, car les changements au Bélarus sont inévitables. Comme l'histoire le montre, les dictatures s'effondrent lorsqu'on s'y attend le moins. Nous devons nous préparer au Bélarus de l'après-Lukachenko dès maintenant, afin que, le moment venu, nous puissions remettre le pays sur la bonne voie.

Pour finir, je vous demande de former un groupe en faveur d'un Bélarus démocratique au sein du Parlement canadien et d'organiser ensemble des événements pour mettre en lumière le Bélarus, l'Ukraine et notre lutte pour la liberté. Notre combat n'est pas isolé. Il s'inscrit dans une lutte mondiale pour la liberté, la démocratie et les droits de la personne. Bien sûr, c'est à nous, le peuple bélarusse, qu'il revient d'opérer un changement au Bélarus, mais aucun combat pour la liberté ne peut être remporté si l'on est seul. Nous avons besoin d'alliés pour nous accompagner dans cette voie, et nous comptons sur le Canada et sur votre leadership.

Merci.

**Le président:** Merci.

En raison de la situation, je vous ai accordé plus de deux minutes supplémentaires. Je suis désolé pour les autres témoins. Je dois respecter le temps imparti, mais vous avez eu droit à une attention particulière.

J'invite maintenant Mme Monika Le Roy à prendre la parole pour cinq minutes.

Nous vous écoutons.

• (1605)

**Monika Le Roy (membre, Centre Montréalais pour la Sécurité Globale, à titre personnel):** Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Sous-comité.

Le Canada peut se targuer d'un bilan remarquable en matière de soutien à la gouvernance démocratique à l'étranger. Durant les dictatures de Pinochet et d'Argentine, le financement canadien a soutenu des chercheurs indépendants qui ont ensuite contribué à mettre en place des institutions démocratiques qui ont remplacé ces régimes.

Le Canada était à la tête des efforts du Commonwealth visant à imposer des sanctions contre l'apartheid en Afrique du Sud, alors que des alliés plus puissants s'y opposaient. Lors du Sommet des Amériques, organisé à Québec, le Canada a présenté la déclaration qui est devenue la Charte démocratique interaméricaine, intégrant la conditionnalité démocratique dans l'architecture institutionnelle de tout un hémisphère.

La question qui se pose à ce comité n'est pas de savoir si le Canada croit au soutien à la démocratie. Il s'agit plutôt de comprendre pourquoi nous n'avons pas mis en place la doctrine, du financement durable ou une cohérence institutionnelle pour mener à bien ce travail de façon systématique. L'engagement canadien a été épisodique et marqué par des cycles de programmes et des gains politiques. Cela a nui à notre crédibilité et à réduit le rendement stratégique de nos interventions.

Je mets à votre service 20 ans d'expérience à l'OEA, que j'ai acquise en gérant des crises démocratiques au Venezuela, au Nicaragua et en Haïti, en tant que conseillère principale en politiques auprès de deux ministres canadiens des Affaires étrangères et responsable sur le terrain d'interventions démocratiques ciblées sur les cinq continents.

Je veux vous soumettre trois propositions aujourd'hui.

Premièrement, il est dans l'intérêt national du Canada de soutenir la démocratie. Les partenaires démocratiques sont de meilleurs partenaires en matière de commerce et de sécurité. Ils garantissent la primauté du droit, le respect des contrats et la prévisibilité de la ré-

glementation, qui sont les conditions indispensables à la mise en œuvre du programme de diversification commerciale du Canada. Les investissements dans la surveillance législative et l'indépendance judiciaire ne sont pas des actes de charité. Ce sont des investissements dans la viabilité des partenariats économiques et de sécurité dont dépend notre pays.

Le scénario contrefactuel compte également. Les acteurs autoritaires minent activement le système fondé sur des règles dont dépend le Canada, en éliminant les normes multilatérales et en déstabilisant l'environnement dans lequel le Canada commerce, investit et exerce ses activités. Il ne s'agit pas ici de valeurs déconnectées des intérêts. Il s'agit d'une politique d'intérêt national, et elle doit être traitée, structurée et financée comme telle.

Deuxièmement, il est indispensable d'investir dans les institutions politiques. Le soutien de la société civile est essentiel, et le Canada dispose d'organisations compétentes pour le fournir, mais une société civile sans institutions politiques opérationnelles mène à une promotion des intérêts sans gouvernance. Dans les sociétés ouvertes, la démocratie nécessite des assemblées législatives fonctionnelles, des partis qui s'affrontent de manière responsable et des élus qui peuvent gouverner. Dans les environnements fermés, elle exige la protection de l'espace politique et civique qui permet de préserver la possibilité d'une démocratie.

Les chiffres sont éloquentes. Sur les quelque 12,3 milliards de dollars versés par le Canada pour l'aide publique au développement, environ 165 millions sont consacrés au développement de la démocratie. De ce montant, seulement 4,75 millions de dollars parviennent aux assemblées législatives et aux partis politiques. Quand les parlementaires canadiens dialoguent directement avec leurs homologues par l'entremise de mécanismes tels que ParlAmericas et le Centre parlementaire, ils établissent une confiance institutionnelle et des relations politiques qui ouvrent des portes et consolident les partenariats en matière de sécurité.

Troisièmement, la crédibilité repose sur la cohérence. Les positions multilatérales du Canada, ses déclarations politiques et ses programmes en matière d'affaires internationales doivent se renforcer mutuellement. Le cas de la Biélorussie illustre bien ce défi. Les sanctions Magnitski sont en place, et elles sont importantes, mais le fait de désigner des entités sans un soutien proportionné aux institutions politiques et sans un engagement soutenu auprès des forces démocratiques en exil révèle un décalage entre les discours du Canada et les mesures qu'il prend.

Ce sous-comité a entendu le président élu de la Biélorussie. On peut légitimement se demander si le soutien matériel apporté par le Canada est à la hauteur du rôle de chef de file qu'il prétend jouer. Il est temps de se montrer à la hauteur de la situation. L'aide publique au développement mondiale a chuté de près d'un quart en 2025. Les programmes de gouvernance et de promotion de la démocratie ont subi certaines des compressions les plus importantes des dernières décennies. Le principal bailleur de fonds, les États-Unis, a suspendu environ 90 % d'un budget annuel de 3 milliards de dollars. C'est un vide qui ne restera pas inoccupé. La seule question est de savoir qui va le combler.

Mes recommandations ne nécessitent pas de nouveaux fonds. Elles nécessitent un nouvel équilibre et une doctrine.

Premièrement, le Comité devrait demander au gouvernement d'élaborer une stratégie publique canadienne de soutien à la démocratie qui relie les positions politiques et multilatérales du Canada aux programmes et qui traite explicitement le soutien à la démocratie comme un investissement dans les intérêts économiques et de sécurité du Canada.

Deuxièmement, vous devriez demander à Affaires mondiales Canada de financer les acteurs politiques — législateurs, partis et élus — avec la même intention que celle qui s'applique à la société civile. Soutenir les institutions politiques n'est pas une ingérence. C'est l'investissement le plus direct que le Canada puisse faire pour assurer la pérennité de la démocratie.

Troisièmement, vous devriez recommander des partenariats pluriannuels prévisibles avec des institutions démocratiques clés qui permettent d'apporter la crédibilité du Canada sur le terrain. Le modèle est axé sur les partenariats, et non sur les subventions ponctuelles. Un soutien durable favorise la planification, la conservation de l'expertise et les relations à long terme que ce travail exige. Le Canada possède les outils, la crédibilité et l'intérêt stratégique nécessaires pour jouer un rôle de premier plan afin de soutenir la démocratie à l'étranger. Ce qui nous fait défaut, c'est une doctrine qui relie ces outils et une cohérence qui convainc nos partenaires que nous joignons le geste à la parole.

Merci.

• (1610)

[Français]

**Le président:** Merci, madame Le Roy. Vous avez bien respecté votre temps de parole.

[Traduction]

J'aimerais maintenant passer à la période des questions, mais avant, nous devons revenir à M. Leslie Campbell. Je tiens simplement à vous signaler que nous allons probablement continuer à nous heurter au même problème. Si le problème persiste, nous devrons nous excuser auprès de M. Campbell.

Monsieur Campbell, nous vous accordons une autre occasion d'intervenir. La parole est à vous.

Il semble que M. Campbell ne soit plus parmi nous. Nous allons donc passer à l'étape suivante, soit la période des questions.

Je voudrais commencer par inviter M. Majumdar à prendre la parole pour sept minutes.

La parole est à vous.

**Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de tous vos témoignages d'aujourd'hui. Nous sommes très reconnaissants d'entendre vos points de vue sur la façon dont la démocratie et les affaires internationales servent l'intérêt national. C'est très éclairant.

Madame Tsikhanouskaya, je me réjouis de vous voir à nouveau épanouie et en santé. Vous avez été une amie formidable pour le Canada, et j'espère que le Canada a été un bon ami pour vous et pour votre cause. Je pourrais peut-être commencer par vous poser très brièvement quelques questions.

Une poursuite contre Loukachenko a été intentée devant la CPI pour crimes contre l'humanité, mais le Canada ne s'y est pas asso-

cié. Le Canada devrait-il soutenir cet effort, et à quelles conclusions vous attendez-vous de la CPI?

**Sviatlana Tsikhanouskaya:** Je dois tout d'abord dire que le renvoi de l'affaire devant les tribunaux par la Lituanie a été une avancée décisive. La CPI a maintenant lancé une enquête sur des crimes présumés contre l'humanité en lien avec la Biélorussie. Elle se penche notamment sur l'expulsion et la persécution d'adversaires politiques. Bien entendu, il ne s'agit pas seulement d'une affaire symbolique. Pour nous, cela signifie que les portes menant à la justice sont ouvertes. Il y a encore un long chemin à parcourir, mais ce chemin existe. Nous avons entamé les travaux dans cette affaire il y a trois ans, si bien que certains avaient perdu espoir.

Ce que je m'attends de la CPI, premièrement, c'est la tenue d'une enquête sérieuse et professionnelle qui permet de préserver les preuves et d'identifier les principaux responsables de ces crimes. Deuxièmement, nous attendons que des mandats d'arrestation soient délivrés lorsque les critères juridiques seront réunis. Troisièmement, c'est un message adressé à tous les responsables du système biélorusse pour qu'ils sachent que l'impunité n'est pas éternelle.

Je ne m'attends pas à des miracles dès demain, mais pour les victimes, le simple fait que cette affaire soit ouverte importe beaucoup. Je pense bien sûr que le Canada peut soutenir plus efficacement le processus d'imputabilité. À tout le moins, le Canada devrait ou pourrait publiquement soutenir cette enquête, communiquer les preuves aux procureurs dans la mesure du possible, financer notamment le travail de documentation, protéger les témoins et les survivants sur son territoire, ainsi que soutenir les affaires qui relèvent de la compétence universelle.

Nous invitons davantage de pays à participer aux démarches de la Lituanie, afin que le Canada puisse se joindre à cette affaire devant la Cour pénale internationale.

**Shuvaloy Majumdar:** En Pologne, j'ai eu l'occasion de rencontrer bon nombre de vos collègues, qui sont des acteurs très agiles dans la manière dont ils représentent les militants et les civils biélorusses jusque dans les villages. Systématiquement, quel type de soutien pourriez-vous apporter, à vos collègues et à vous, durant cette période difficile?

**Sviatlana Tsikhanouskaya:** Nous sommes vraiment un peuple et une nation sans État. Premièrement, nous avons besoin de soutien pour notre peuple. Tout en faisant pression sur le régime, nous demandons un soutien pour notre société civile, car c'est le pilier de tout soulèvement. Nous vous demandons d'apporter votre aide aux militants de la société civile biélorusse, aux initiatives de jeunes et aux médias et au journalisme indépendants, y compris les reportages sur les droits de la personne.

De plus, les programmes culturels et éducatifs sont extrêmement importants, car le régime tente d'effacer tout ce qui est biélorusse. Par exemple, nous pouvons proposer d'accroître le soutien aux médias par l'entremise du programme Journalistes pour les droits humains qui est présidé par Marcus Kolga.

De plus, les contributions au Fonds humanitaire international sont essentielles, car nous nous attendons à ce que d'autres prisonniers politiques soient libérés, espérons-le prochainement, et ils auront tous besoin d'une réadaptation psychologique et physique.

• (1615)

**Shuvaloy Majumdar:** Je vous remercie. Je vous suis reconnaissant de ces observations. C'est un bon résumé des événements. Je suis désolé de vous interrompre. Il ne me reste plus que quelques minutes.

Madame Le Roy, je suis ravi de vous voir. Vous avez acquis une expérience incroyable en Asie et dans les Amériques, tant sur le plan politique que sur le terrain. Dans votre témoignage, vous avez suggéré des façons dont on pourrait fournir une doctrine et du soutien à ces acteurs dans ces domaines qui relèvent de votre expertise.

Que vous révèlent ces régions d'Asie et des Amériques sur la manière dont Pékin s'y prend pour miner ces démocraties dans le monde entier?

**Monika Le Roy:** Je viens de rentrer après avoir passé deux ans dans le Pacifique Sud, où j'ai mis en place des programmes de promotion de la démocratie qui visaient littéralement à contrer l'intrusion de la Chine dans la mer du Pacifique Sud. Elle s'est implantée dans une région où les gouvernements occidentaux étaient, pour la plupart, absents. Elle a immédiatement commencé à construire des ports en eaux profondes pour soutenir ses blocs navals au cas où elle voudrait s'implanter dans d'autres territoires. Elle fait de l'ingérence et noue des partenariats avec les entités responsables de la sécurité dans l'ensemble de la région des îles du Pacifique. Elle se sert de l'argent pour déstabiliser et corrompre les institutions de gouvernance et les ressources naturelles.

Des programmes de partenariat simples qui collaborent avec les partis politiques, les structures de gouvernance et les législateurs pour renforcer la transparence offrent au gouvernement chinois une solution de rechange très sécuritaire et peu contraignante pour nouer des partenariats avec le reste du monde.

En ce qui concerne le Venezuela, je pense que nous avons tous vu ce qui s'est passé dans le pays au cours de la dernière année plus particulièrement. C'est en fait 15 années d'érosion menée par un gouvernement qui bénéficiait d'un financement important de la part du gouvernement chinois afin de miner les structures démocratiques et d'éliminer les systèmes de défense des droits de la personne, dans le but que le gouvernement chinois puisse accéder à des ressources pétrolières à long terme.

Le Canada a joué un rôle pour soutenir les poursuites portées devant la Cour pénale internationale et les enquêtes sur la situation au Venezuela, mais il n'a pas pris de mesures supplémentaires pour soutenir l'opposition. Il est essentiel de soutenir les acteurs locaux — les partis politiques, les groupes de la société civile — pour faire contrepoids à l'ingérence étrangère qui vise à affaiblir les structures susceptibles de soutenir nos alliés.

**Shuvaloy Majumdar:** D'accord. Merci.

Monsieur le président, je crois savoir qu'il ne me reste probablement que cinq secondes, alors je vous redonne la parole.

**Le président:** Merci.

J'invite maintenant Mme Anita Vandenberg à prendre la parole.

Madame Vandenberg, bon retour parmi nous. Vous nous avez manqué. J'espère que tout va bien. La parole est à vous pour sept minutes, je vous prie.

**Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.):** Je vous remercie. Je suis ravie d'être de retour, surtout avec ce groupe de té-

moins exceptionnels. Je pense que nous pourrions passer des heures à discuter avec ces témoins.

J'ai une question pour chaque témoin. Si nous n'avons pas le temps de vous poser une question, nous pourrions peut-être le faire plus tard.

Je vais commencer avec vous, monsieur Deveaux. Certains témoins précédents et vous avez beaucoup parlé du modèle de l'APD du projet X, qui prévoit un financement de quatre à cinq ans pour permettre à un pays donné de mener à bien un projet précis assorti d'activités et de résultats préétablis, mais le modèle ne fonctionne pas devant cette menace mondiale urgente que représente le recul de la démocratie.

Vous avez parlé d'une intervention rapide. Vous avez évoqué la nécessité d'intervenir dans des régions à risque élevé où il serait peut-être préférable de faire appel à une institution indépendante ou à des experts plutôt que de mener des projets pour lesquels il faut parfois des mois ou des années pour qu'un contrat soit signé.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce à quoi cela pourrait ressembler?

**Kevin Deveaux:** Merci, sénatrice, de la question.

Comme je le disais dans ma déclaration, le Canada dispose de nombreuses compétences et capacités qui, bien franchement, en tant que personne ayant travaillé sur pratiquement tous les continents, me semblent sous-utilisées. Il y a de nombreux experts canadiens qui ont travaillé pour d'autres organisations, notamment l'ancien directeur du NDI, M. Campbell, ou le PNUD, mais nous, en tant que pays, n'avons jamais vraiment réussi à les mobiliser pour pouvoir tirer parti de leur expertise.

Je ne veux pas manquer de respect envers Affaires mondiales Canada, mais je pense qu'il faut certaines compétences et un certain sens pratique qu'on ne trouve pas nécessairement à Affaires mondiales Canada pour mettre en œuvre directement des projets de gouvernement démocratique — des assistants techniques, des experts. Je crois sincèrement que le fait de disposer d'une liste de personnes qui, par l'entremise d'une organisation externe, qu'il s'agisse d'une nouvelle entité ou d'une structure externe déjà existante, permettraient de produire une analyse plus franche et offriraient la possibilité de poser des questions et de rencontrer des personnes que le gouvernement ne serait peut-être pas en mesure de rencontrer. Je pense donc que le gouvernement du Canada trouverait très utile de disposer d'une analyse de l'économie politique dans un contexte de crise pour l'aider à prendre des décisions.

Cependant, je pense que nos partenaires le feraient aussi. Pour revenir au discours à Davos et à la coalition des puissances moyennes, c'est l'occasion pour le Canada de participer aux discussions, d'apporter une contribution qui offre une réelle valeur ajoutée que nos partenaires veulent, en nous appuyant sur les compétences que nous avons, puis de s'en servir comme point de départ d'un dialogue.

Encore une fois, plutôt que d'essayer d'imposer une approche universelle à notre travail, il faut réfléchir à la façon dont le Canada peut contribuer à élaborer une solution sur mesure. Encore une fois, que ce soit au Bangladesh en 2024 ou, que Dieu nous en préserve, si la Géorgie finit par devenir un pays moins autocratique, comment pouvons-nous commencer à mettre à contribution nos compétences pour discuter de stratégies et d'approches qui soient à la fois éclairées sur le plan politique, mais qui abordent également tous les points à traiter pour veiller au respect des normes démocratiques?

Merci.

• (1620)

**Anita Vandenberg:** Je vous remercie.

Je tiens à souligner que nous nous sommes rencontrés pour la première fois il y a près de 20 ans, lorsque nous travaillions tous les deux au Programme des Nations unies pour le développement, ou PNUD, à accomplir ce genre de travail.

**Kevin Deveau:** En effet.

**Anita Vandenberg:** D'autres membres de ce comité ont fait le même genre de travail.

Ma deuxième question s'adresse à Mme Bardall.

Madame Bardall, vous avez beaucoup travaillé dans les secteurs liés aux femmes, à la paix et à la sécurité, et vous avez mentionné l'analyse comparative entre les sexes plus, ACS+, et l'énorme recul que nous observons à l'heure actuelle. En fait, le test décisif est la situation actuelle des organisations de femmes dans le monde. Je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus à ce sujet et nous parler du lien entre le genre et la sécurité, un domaine dans lequel je sais que vous avez beaucoup travaillé.

[Français]

**Gabrielle Bardall:** Merci beaucoup de la question.

Effectivement, les femmes défenseuses des droits de la personne et les organisations féministes qui luttent en faveur des droits de la personne et de la démocratie sont parmi les plus ciblées actuellement par les menaces à la démocratie. Près de 70 % des organisations de femmes défenseuses des droits de la personne ont vécu des menaces ou du harcèlement, que ce soit en ligne ou hors ligne, 57 % d'entre elles ont établi que les auteurs de ces violences étaient des acteurs étatiques, et presque 20 % d'entre elles ont subi des violences ou des menaces de violence très sérieuses, entre autres des menaces de mort.

Ces menaces ont des répercussions importantes. Elles font taire ces voix et cachent beaucoup ce qui se passe au sein des régimes autoritaires, qui essaient d'utiliser les questions de genre et d'identité pour diviser la société, que ce soit ici, au Canada, ou dans d'autres pays. Il y a aussi la montée du populisme, qui déchire le tissu même de la démocratie.

En ce qui concerne l'initiative Femmes, paix et sécurité, le Canada a pu établir des modèles très puissants, surtout sous le leadership de l'ancienne ambassadrice Jacqueline O'Neill, pour laquelle j'ai eu l'honneur de travailler pendant un certain temps, non seulement afin de réaliser le programme Femmes, paix et sécurité, mais aussi pour favoriser une bonne collaboration entre le gouvernement canadien et la société civile canadienne.

Le bureau de l'ambassadrice pour les femmes, la paix et la sécurité a adopté une approche pangouvernementale notamment en tra-

vaillant avec de nombreux ministères au sein du gouvernement, en donnant des appuis aux missions internationales et en offrant une couverture politique et une légitimité à certains acteurs à l'international qui étaient ciblés par des acteurs autoritaires. De plus, il a établi des liens très étroits avec la société civile canadienne, qui a fourni un appui et un mécanisme de réaction rapide, comme M. Deveau l'a mentionné, pour expliquer certaines choses ou trouver des solutions dans des situations complexes.

Alors, nous avons acquis toute une expertise et toute une expérience pour savoir comment travailler dans des situations complexes qui pourraient bien s'appliquer aux défis de la démocratie aujourd'hui.

• (1625)

**Le président:** Merci, madame Vandenberg.

[Traduction]

**Anita Vandenberg:** Monsieur le président, je vois que M. Campbell est de retour. Nous pourrions peut-être entendre sa déclaration liminaire.

**Le président:** Oui, nous le ferons, mais après la première série de questions.

[Français]

J'invite maintenant M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour sept minutes.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Madame Tsikhanouskaya, j'ai eu la chance de vous rencontrer à quelques reprises ici, à Ottawa, et dernièrement à Berlin, au mois de février. Vous êtes pour nous un modèle de bravoure, de courage et de persévérance. Encore une fois, c'est un honneur de vous avoir parmi nous.

Je me demande une chose, parce que c'est dans l'air du temps et il y a des questions qui se posent. On a observé récemment certaines avancées, notamment la libération de 250 prisonnières et prisonniers politiques en Biélorussie à la suite de négociations avec des États occidentaux vers la fin du mois de mars. N'y a-t-il pas un danger — certains experts nous le disent, en tout cas — de légitimer un régime autoritaire? Évidemment, on veut que les prisonniers politiques sortent de prison, et on réussit, en effet. Cependant, si ça vient avec des sanctions qui sont abaissées ou une légitimation du régime, n'y a-t-il pas un danger pour la communauté internationale?

[Traduction]

**Sviatlana Tsikhanouskaya:** Je tiens tout d'abord à dire que nous sommes reconnaissants envers le président Trump, l'envoyé spécial John Coale et toutes les personnes qui ont travaillé très fort pour obtenir la libération des prisonniers politiques, car chaque vie sauvée compte. Même quand une seule personne sort de prison, c'est une victoire pour la famille et un petit soulagement pour nous tous.

Soyons honnêtes. Si le régime libère des gens mais continue d'en arrêter d'autres, cette situation n'est pas synonyme de justice. C'est comme une porte tournante. Ce n'est pas de l'imputabilité. La libération de prisonniers est une bonne chose, mais elle ne peut pas remplacer la fin de la répression. Nous devons juger la politique non seulement en fonction du nombre de personnes libérées mais aussi en fonction de la fin de la torture, des arrestations et de la détention de nouveaux prisonniers politiques.

Bien entendu, nous comprenons que l'approche du président Trump est davantage axée sur les transactions. Cela pourrait bien être une réussite pour le président Trump, et nous espérons que ces efforts humanitaires se poursuivront. Nous devons faire la distinction entre le volet humanitaire et le volet politique.

Nous communiquons avec nos partenaires américains et les consultons constamment. En fait, ils n'agissent en aucune façon à l'insu des forces démocratiques biélorusses, et nous sommes reconnaissants d'avoir cette relation. Bien entendu, les régimes utilisent généralement les prisonniers politiques comme monnaie d'échange. Nous devons parfois recourir à cet allègement des sanctions pour faire libérer des prisonniers politiques. De plus, la plupart des sanctions américaines ont été imposées en raison de violations des droits de la personne, et elles peuvent servir à obtenir la libération de prisonniers politiques.

Par exemple, des sanctions européennes ont été imposées en raison des détournements d'avions, des menaces proférées à l'encontre de nos voisins et de la participation de Loukachenko à cette guerre. Nous demandons à nos partenaires européens de ne pas imiter l'approche américaine pour l'instant, mais de réserver les sanctions pour l'enjeu plus important. Nous avons simplement une formule — des sanctions américaines pour libérer des personnes, des sanctions européennes pour libérer le pays —, car nous avons besoin de changements systémiques pour mettre fin aux répressions et libérer la Biélorussie de l'emprise de la Russie, afin qu'elle puisse devenir un partenaire fiable pour l'Europe. Le chemin qui nous attend est long et plus périlleux.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vais vous poser une question à laquelle vous n'êtes pas obligée de répondre, bien entendu, parce qu'elle pourrait sembler être un peu dans le champ gauche.

Étant donné ce qui se passe au Moyen-Orient, comment voyez-vous ce qui pourrait se tramer pour la Biélorussie, qui est complètement à la solde de la Russie, dans le contexte du présent conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran? Comment voyez-vous la situation? Voyez-vous de manière négative ou positive ce qui risque de ressortir de ce conflit, pour votre situation à vous?

Si vous ne voyez pas de différence, il n'y a pas de souci. Je pourrai alors passer à une autre question.

• (1630)

[Traduction]

**Sviatlana Tsikhanouskaya:** Le monde se dérègle, comme en témoigne le nombre de conflits qui font rage sur la planète. L'important pour moi et pour mon pays, c'est que le Bélarus demeure une priorité, tout comme l'Ukraine, parce que l'attention de la plus grande puissance du monde se disperse un peu partout et que le Bélarus pourrait être oublié dans ce contexte.

Loukachenko est assis aux côtés des dictateurs, à la table des perdants. Nous voyons le sort réservé aux dictateurs. Évidemment, différentes méthodes existent pour les destituer — comme au Venezuela, par exemple, ou en Syrie ou aujourd'hui en Iran —, mais aussi pour les avertir que leur règne n'est pas éternel et qu'ils devront mieux se conduire s'ils ne veulent pas être les prochains.

Les dictateurs de ce monde parlent entre eux; ils apprennent les uns des autres. Ils échangent des méthodes et des instruments pour menacer et perturber l'ordre mondial, mais je suis d'avis que les démocraties sont beaucoup plus fortes. Elles sont beaucoup mieux ou-

tillées. Le problème, c'est peut-être que le monde démocratique ne croit pas assez en lui pour s'opposer vigoureusement aux dictatures.

Les changements démocratiques au Bélarus sont importants pour toutes les démocraties. Nous demandons par conséquent à nos partenaires et à nos alliés de ne pas laisser la question biélorussienne se faire englober par les turbulences à l'échelle mondiale.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci beaucoup.

Madame Le Roy, M. Deveaux nous a parlé...

**Le président:** Excusez-moi, monsieur Brunelle-Duceppe, mais votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

J'inviterais à présent M. Campbell à prendre la parole pour cinq minutes.

C'est un plaisir de vous revoir au Comité, monsieur Campbell.

**Leslie Campbell:** Merci. J'espère que les problèmes audio sont réglés. N'hésitez pas à m'interrompre dans le cas contraire.

Étant donné que la discussion est déjà bien entamée, je vais m'écarter du texte que j'avais préparé. Je vais l'élaguer un peu pour me rapprocher des questions abordées dans le débat.

Tout d'abord, pour vous donner un peu de contexte, je vous parle des environs de Washington, D.C. C'est là que se trouve le National Democratic Institute, ou NDI, où j'ai travaillé pendant presque 32 ans et que je viens de quitter l'automne dernier. Cela dit, je suis un Canadien issu des systèmes politiques du Manitoba et d'Ottawa, qui a mis à profit son expérience canadienne à l'échelle internationale.

J'allais parler de certaines des mesures prises par le département de l'Efficiencia gouvernementale communément appelé DOGE, telles que la suppression de la plupart des programmes de soutien de la démocratie, mais le problème le plus grave et le plus fondamental est que le financement de 3 milliards de dollars américains qui allait au soutien de la démocratie à l'étranger, aux défenseurs des droits de la personne et aux militants comme Mme Tsikhanouskaya a été radicalement modifié ou réduit, voire complètement éliminé. C'est un coup terrible asséné à un projet qui est en œuvre depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Une situation encore plus alarmante est le point soulevé par notre collègue biélorussienne sur les dirigeants autoritaires qui se rassemblent pour apprendre les uns des autres. Pendant que ces dirigeants maintiennent ces relations, et il y a eu ce coup infligé aux programmes qui ralliaient bon nombre d'organismes et d'intervenants.

Par exemple, NDI travaillait avec plus de 300 politiciens canadiens, notamment des députés qui siègent au Parlement, des personnes qui y ont déjà siégé ou d'autres anciens politiciens, dont il mettait l'expertise à profit à l'étranger, mais cette capacité a été réduite. Pour ajouter très brièvement quelque chose à ce que mes collègues ont dit, la conjoncture n'a jamais été plus propice pour que le Canada apporte sa contribution avec une signature entièrement canadienne, non pas au réseau des dirigeants autoritaires, mais au réseau des démocraties qui travaillent ensemble.

Cette idée, je la fais valoir au Canada depuis des années. Selon un raisonnement que j'ai souvent entendu, ce serait merveilleux que le Canada joue un rôle, mais étant donné le nombre élevé de joueurs, il faut lui trouver un créneau afin que son travail ne duplique pas celui des autres et qu'il ait le plus grand retentissement possible. En fait, cette préoccupation est devenue obsolète, car il n'y a plus grand-chose à dupliquer. D'autres démocraties travaillent sur ce terrain, mais comme je le disais, une fenêtre immense a été créée par l'élimination des programmes les plus importants financés par les États-Unis.

Je ne veux pas monopoliser plus de temps, mais j'aimerais mentionner avant de terminer le concept de mécanisme de réponse rapide aux changements imprévus ou peut-être inopportuns. Nous avons dit que les dictateurs sont habituellement destitués de façon non planifiée. Les coups d'État arrivent subitement et entraînent parfois l'avènement de démocraties. Certaines guerres produisent des résultats inattendus. Je ne serai jamais en faveur des guerres, mais j'admets qu'elles peuvent créer des occasions. Des individus ont mené des révolutions auxquelles on ne s'attendait pas, qui ont causé des changements, y compris au cours des deux dernières années. Évidemment, bon nombre ont été jugulés par la force.

Je vais conclure en soulignant la grande importance pour le Canada de contribuer à la hauteur de ce qu'il peut offrir, et cet apport est non négligeable. C'est ce que souhaite ardemment le pouvoir politique actuel au Canada, qui entend mettre de l'avant la crédibilité, l'expertise et l'engagement du Canada envers ces enjeux, et en un sens, redoubler d'efforts par rapport à ce qui a déjà été fait. Puisque la voie est libre à présent, j'encouragerais le Canada à être beaucoup plus actif.

Merci beaucoup, monsieur le président.

• (1635)

**Le président:** Merci, monsieur Campbell.

J'invite à présent M. Zuberi à prendre la parole pour cinq minutes.

[Français]

**Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

[Traduction]

Je tiens à remercier tous les témoins de leur contribution à la discussion.

Je vais commencer avec Mme Le Roy.

Vous avez parlé du Centre parlementaire et d'autres organismes. Quelle est l'importance du rôle de ces organismes pour la promotion de la démocratie?

Sous le gouvernement libéral, le Canada soutient ces institutions. À quel point ces institutions et le travail qu'elles accomplissent sont-ils importants? Qu'en est-il de l'importance de les préserver?

**Monika Le Roy:** Elles ont l'importance que le Canada et vous, les parlementaires, voulez leur accorder.

Le Centre parlementaire est un organisme non gouvernemental établi par une loi fédérale, dont la mission est de renforcer la collaboration, les programmes et les partenariats en mettant à profit l'expertise parlementaire canadienne à l'échelle internationale.

Dans les pays qui opèrent une transition vers la démocratie, le modèle parlementaire est le plus facile à transférer et à adapter. Dans le cadre de ce modèle, les membres du personnel parlementaire et nous-mêmes pouvons contribuer à l'établissement de relations et de capacités et à la formation ou à l'échange d'expertise sur les structures des comités et sur les mécanismes de surveillance et de reddition de comptes.

ParlAmericas est une association parlementaire dont le Canada siège au conseil aux côtés d'autres pays de l'hémisphère occidental. Sauf erreur, cette association est la seule parmi les organismes regroupant tous les pays de l'hémisphère qui a conservé Cuba en son sein. Elle fournit aux députés un espace pour trouver des moyens de surmonter les obstacles communs.

**Sameer Zuberi:** Merci de votre réponse. Le Canada fait partie d'un grand nombre d'associations comme l'Union interparlementaire et le Commonwealth.

Madame Cohen, je vais vous poser une question sur certains de vos travaux dont j'ai pris connaissance.

[Français]

Je sais que vous avez écrit des chroniques dans *Le Devoir* et d'autres publications avec des défenseurs des droits de la personne.

[Traduction]

Je sais que vous vous êtes penchée et que vous avez publié sur la situation complexe au Moyen-Orient, à Gaza et dans l'ensemble de la région. Selon vous, comment pouvons-nous aider à promouvoir la démocratie et les droits de la personne ainsi qu'à protéger les défenseurs de ces droits?

• (1640)

**Miriam Cohen:** Merci de la question. Je trouve important de réfléchir au rôle que peut jouer le Canada dans les conflits actifs et au soutien à apporter à la société civile et aux défenseurs des droits de la personne.

À l'heure actuelle, dans les conflits qui déchirent le Moyen-Orient, mais aussi dans d'autres conflits, il faut examiner la situation et les besoins de la société civile sur le terrain. Les organismes de la société civile qui travaillent avec des partenaires au Canada, mais aussi sur le terrain ont un besoin criant de financement. D'autres témoins ont aussi mentionné, je crois, le financement pour l'accueil des demandeurs d'asile et le soutien aux réfugiés qui veulent entrer au Canada.

**Sameer Zuberi:** Je suis allé à Jérusalem il y a environ sept ou huit ans. C'était une expérience formidable. J'ai discuté avec des personnes de tous les horizons — des Israéliens juifs, des Israéliens palestiniens — et avec des résidents de la Cisjordanie. À Jérusalem, j'ai rencontré de nombreuses personnes qui participaient au dialogue et qui étaient désireuses de bâtir des ponts et de promouvoir le respect de tous, peu importe leur origine.

J'avais remarqué à l'époque, il y a sept ou huit ans, que dans ce domaine, ceux qui s'acquittent de la tâche ardue de bâtir des ponts subissent habituellement beaucoup de pression et peu de soutien de la part de la société.

Comment faire selon vous pour encourager l'élargissement de cet espace? Je suis conscient qu'un certain temps s'est écoulé depuis que j'ai vu ce que je viens de vous décrire.

**Miriam Cohen:** Il ne fait aucun doute que la situation a énormément changé sur le terrain. Ma dernière visite là-bas remonte aussi à plusieurs années. Le meilleur moyen de fournir du soutien est d'établir une collaboration avec les organismes sur le terrain et de leur demander ce dont ils ont besoin.

Quant aux défenseurs des droits de la personne, il faut absolument comprendre que la situation sur le terrain est terrible, certes, à Gaza, mais aussi en Iran. Ces personnes doivent agir dans la clandestinité. Elles risquent la détention arbitraire et la torture. Il faut voir de quoi d'autre ont besoin les organismes qui exécutent ce travail. Le financement est une chose, mais il faut aussi soutenir, le cas échéant, les organismes canadiens et les organismes locaux qui travaillent dans les zones de conflit.

**Sameer Zuberi:** Merci.

**Le président:** J'inviterais Mme Kronis à prendre la parole pour cinq minutes.

**Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC):** Merci, monsieur le président.

Pour commencer, j'aurais quelques questions pour Mme Le Roy. Un bon nombre de témoins que le Comité a entendus ont fait valoir que le Canada devrait être plus actif à l'étranger. J'aimerais que vous nous aidiez à réfléchir un peu à la ligne de démarcation entre, d'une part, le soutien de la démocratie, et d'autre part, des actions plus poussées qui entraînent involontairement, ou volontairement dans certains cas, une ingérence dans les affaires internes d'autres pays.

**Monika Le Roy:** Dans ma déclaration liminaire, je pense avoir souligné cette distinction entre d'un côté, le soutien des transitions vers la démocratie et des institutions démocratiques, et de l'autre, une solution de rechange consistant à mettre en place un espace civique.

Ceux qui travaillent avec des institutions politiques comme les partis politiques et les assemblées législatives le font dans presque tous les cas de concert avec le gouvernement et avec son approbation; ils définissent les programmes dans une relation de partenariat.

Quant aux mesures de soutien et de contestation ou à la conduite d'opérations dans un certain contexte en vue de créer un espace civique, l'Iran serait un bon exemple. Dans le passé, une des activités que le Canada a menées avec brio a été de faciliter le dialogue international entre le peuple iranien et la diaspora au Canada en soutenant des solutions telles que des conversations ou des forums sur le Web qui ont permis aux ressortissants d'exprimer leur point de vue sur ce qui se passait dans leur pays.

Ce sont deux initiatives et façons de faire très différentes parce que les dynamiques étaient extrêmement différentes.

Il faut aussi tenir compte des valeurs du pays où les opérations sont menées. J'ai travaillé au Moyen-Orient sur des programmes visant à encourager la participation des femmes en politique. Les gouvernements ont très bien accueilli ces programmes, qu'ils ont vus comme des occasions à saisir. En revanche, dans le Pacifique Sud, certains s'inquiétaient des changements que provoquerait au sein des communautés le travail que nous faisons pour donner aux femmes la capacité de participer à l'espace politique et aux forums publics. Dans ce contexte, un peu comme le disaient M. Deveaux et M. Campbell, puisque les dynamiques varient selon les pays, il faut savoir où se trouve cette ligne de démarcation et la franchir inten-

tionnellement — certains diront qu'elle l'a été lors de la création d'un espace civique en Iran —, s'il y a lieu, d'où l'utilité d'établir une doctrine et une stratégie qui permettent au Canada de s'engager en toute cohérence dans ce travail.

• (1645)

**Tamara Kronis:** Je peux enchaîner facilement avec ma prochaine question. Le Canada pourrait-il mettre en place des garde-fous qui assureraient que nos actions sont cohérentes, transparentes et conformes au droit international et qu'elles ne dévient pas vers le type d'ingérence étrangère que nous essayons de contrer au pays?

**Monika Le Roy:** Les garde-fous au Canada sont la surveillance démocratique exercée par le Comité conformément à son mandat qui est de demander des précisions au gouvernement du Canada et à Affaires mondiales Canada sur les activités qu'ils conduisent et sur leur façon de déployer leurs initiatives de soutien de la démocratie à l'étranger. Comme députés, vous êtes parmi les mieux placés pour comprendre les nuances et pour déterminer l'emplacement de la ligne en question et ses rouages.

En augmentant les possibilités de participation par l'entremise d'organismes dirigés par des Canadiens dont le siège se trouve au Canada comme ParlAmericas ou le Centre parlementaire, ou au moyen de programmes que la présidente élue a mentionnés, dont Journalists for Human Rights, qui reposent sur la transparence et qui diffusent un discours sur le sujet, nous pourrions déterminer où se trouve exactement la démarcation en question.

**Tamara Kronis:** Dans le contexte de... Vous avez dit que dans certaines circonstances, le Canada est contraint de soutenir un mouvement qui ne serait pas appuyé par une majorité ou par une faible majorité à l'intérieur de ses frontières. Pensez-vous que l'approbation ou la décision en question devrait relever du pouvoir exécutif ou du pouvoir législatif? La question devrait-elle être soumise au Parlement? Devrait-elle l'être à Affaires mondiales Canada?

De qui devrait relever la prise de décision qui permettrait d'établir une stratégie prudente et réfléchie?

**Monika Le Roy:** J'ai mentionné dans ma déclaration liminaire la nécessité d'harmoniser les programmes, les déclarations politiques et la position multilatérale du Canada. La réponse n'est pas simple, mais dans tous ces domaines...

**Tamara Kronis:** Ce que je voulais...

**Monika Le Roy:** ... pour revenir à l'exemple du Venezuela...

**Tamara Kronis:** Je me souviens de votre déclaration, mais ma question porte davantage sur la mise en oeuvre. Nous avons constaté dans une multitude de circonstances que certaines choses sont examinées au Parlement, mais pas d'autres. Selon vous, où devrait se concentrer le pouvoir décisionnel? Quelle serait la manière la plus méthodique de procéder?

**Le président:** Je vous demanderais de donner une réponse courte, car le temps est écoulé.

**Monika Le Roy:** La réponse courte est de mettre sur pied une doctrine qui définit quelles sont les instances autorisées à choisir ou chargées d'approuver tel ou tel aspect de l'élaboration des programmes.

**Tamara Kronis:** Ce serait établi par le Parlement?

**Monika Le Roy:** Oui.

**Le président:** Merci.

J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes, s'il vous plaît.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Madame Le Roy, M. Deveaux nous a parlé du discours de Davos. Vous nous avez parlé de Pékin et de ce que vous avez vu et vécu en Asie du Sud-Est, entre autres.

N'y a-t-il pas une contradiction évidente entre ce qui a été dit à Davos et le fait que, trois jours plus tôt, M. Carney serrait la main de M. Xi Jinping? Trois jours après cette rencontre, on nous dit qu'il faut faire attention aux puissances mondiales et se serrer les coudes entre puissances moyennes.

Ne voyez-vous pas un danger, lorsqu'on voit le réchauffement diplomatique qu'il y a entre le Canada et la Chine? Normalement, la nature même des relations diplomatiques, c'est précisément de pouvoir débattre ou du moins parler de questions plus délicates ou plus sensibles, justement, avec le pays avec lequel on réchauffe les relations diplomatiques.

[Traduction]

**Monika Le Roy:** Il a mentionné M. Deveaux et moi. Je vais intervenir rapidement en premier.

On ne vit pas dans un monde où l'on peut interagir et coopérer seulement avec nos alliés et avec des gens qui partagent les mêmes valeurs, les mêmes systèmes et les mêmes structures que nous.

Le Canada fera les choix économiques qui s'imposent dans l'intérêt de sa population. Aurait-on avantage à collaborer avec les grandes démocraties? Absolument, et dans les endroits où il y a un plus grand risque d'ingérence chinoise pour saper les valeurs que l'on veut promouvoir dans l'intérêt du Canada, on a l'occasion d'établir des relations plus solides pour contrer cela.

Les îles du Pacifique constituent une excellente occasion et une excellente région pour illustrer ce point. Tous les partenaires du Groupe des cinq, à l'exception du Canada, sont très activement engagés sur le plan diplomatique et dans le cadre de programmes sur le terrain, tandis que le Canada vient d'ouvrir un haut-commissariat et a établi une présence à Fidji, l'un des 18 pays des îles du Pacifique, pour la première fois en août dernier.

Créer des possibilités là où existent des structures politiques du Commonwealth avec lesquelles on a de nombreux processus et structures en commun et où l'on peut établir de meilleures relations pour le commerce et la coopération est un moyen de contrer l'influence de la Chine dans cette région et de créer de meilleures perspectives pour le Canada en matière de partenariats avec des pays aux valeurs similaires.

• (1650)

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur Deveaux, vous pourriez aussi sauter dans l'arène pour répondre à cette question.

[Traduction]

**Kevin Deveaux:** Je suis d'accord avec Mme Le Roy. Je pense que dans presque tous les cas, on voudra former une « coalition de volontaires », si je pouvais encore utiliser ce terme et s'il n'était pas devenu un terme péjoratif il y a 20 ans, pendant la guerre en Irak.

Cependant, pour être tout à fait franc, je pense qu'il y aura des circonstances dans lesquelles de telles coalitions pourraient inclure la Chine. Pensons aux centres de fraude qui ont vu le jour au Myanmar à la suite des conflits qui ont secoué le pays. Pensons aussi au Cambodge, où des centres de fraude sont actifs. Il pourrait y avoir des circonstances précises et très concrètes dans lesquelles une coalition et la mise en œuvre de nouvelles stratégies pourraient faire intervenir des partenaires de l'ANASE, par exemple, les pays plus démocratiques — comme la Malaisie, l'Indonésie, Singapour ou les Philippines —, mais aussi d'autres pays.

Je pense qu'il faut être réalistes. Je crois que l'on doit reconnaître que l'on vit dans un ordre mondial multipolaire. Il y a d'autres acteurs qui ont de l'influence.

En même temps, je pense que l'on cherche, dans une large mesure, à former des coalitions auxquelles participeront ceux qui feront la promotion des normes démocratiques. Je ne pense pas que cela empêche d'établir un dialogue, d'avoir des discussions, mais en même temps, à mesure que l'on renforce la capacité du Canada d'intervenir de manière active et proactive, je pense que l'on va développer une gravitas qui nous permettra d'avoir beaucoup plus d'influence sur l'orientation de ces questions, par rapport, peut-être, aux acteurs qui sont plus intéressés par les relations transactionnelles.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci.

Mesdames Cohen et Bardall, l'une ou l'autre de vous deux pourraient répondre à ma prochaine question.

Il y a un peu un éléphant dans la pièce. Depuis tantôt, on parle de financement de programmes que le Canada devrait mettre en place. Or, si on regarde présentement l'enveloppe budgétaire pour l'aide internationale ou le développement international, on constate que le Canada vient encore de retrancher 2,5 milliards de dollars dans le dernier budget. Évidemment, on voit ce qui se passe en ce qui concerne USAID, soit l'Agence américaine pour le développement international. Il y a comme une espèce de tendance à réduire considérablement le financement de l'aide internationale, même dans les pays européens. Au Japon, c'est la même chose aussi. Les enveloppes budgétaires rapetissent à vue d'œil, assez rapidement. Ne voyez-vous pas là un problème assez sérieux?

C'est sans compter le lien qu'on fait entre le budget pour la défense et le budget pour l'aide internationale. Chaque fois qu'on nous dit qu'on va augmenter le budget pour la défense, par un effet de lien, on baisse le budget de l'aide internationale. Ça devrait pourtant être, selon nous ou selon moi, deux enveloppes séparées qui devraient être regardées de façon complètement différente.

[Traduction]

**Le président:** Je suis désolé. Vous devrez poser votre question au prochain tour, parce que le temps de parole a été dépassé de près d'une minute.

Vous avez la parole pour cinq minutes, madame Vandenbeld.

**Anita Vandenbeld:** Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais commencer par revenir sur quelque chose que la présidente élue Tsikhanouskaya a dit, et aussi M. Campbell, à savoir que les dirigeants autoritaires apprennent les uns des autres, mais que ce n'est pas nécessairement le cas des adeptes de la démocratie, à défaut d'un meilleur terme. On n'a pas de réseaux, et là où on en avait...

Je vais d'abord m'adresser à M. Campbell. Vous évoquiez ce qui s'est passé lorsque 3 milliards de dollars ont soudainement été supprimés du financement de ce type de programme. On a perdu des initiatives comme le Mouvement mondial pour la démocratie. Il s'agissait d'un réseau de 400 défenseurs des droits de la personne dans le monde, des défenseurs qui étaient en relation les uns avec les autres.

Cela ne risque-t-il pas d'isoler des mouvements comme celui du Bélarus? On voit maintenant, bien sûr, des signes d'espoir en Hongrie, en Géorgie et dans d'autres pays semblables. Est-on en train d'isoler les défenseurs et les mouvements des droits de la personne en ne disposant pas d'un lien qui permet de partager les leçons apprises et les expériences vécues? Comment mettre en place un tel réseau? Le Canada pourrait-il participer à la création de ce genre de modèle, où un apprentissage mutuel se ferait à l'échelle mondiale, sur tous les continents, entre les mouvements de défense des droits de la personne et de la démocratie?

Je vais commencer par M. Campbell, mais je veux laisser un peu de temps à la présidente élue pour parler de l'incidence que cela aurait sur elle, de son côté. Allez-y.

• (1655)

**Leslie Campbell:** Merci beaucoup. Je vais répondre très rapidement parce que je veux laisser le plus de temps possible.

Oui, beaucoup de choses ont été perdues. En fait, je peux faire le lien avec une question précédente posée par un autre député au sujet des types de programmes qui peuvent exister et qui ne sont peut-être pas entièrement soutenus par le gouvernement d'un pays, mais qui sont néanmoins très importants. On a ici quelqu'un du Bélarus, mais on a également soutenu des dissidents et des militants du Tibet, du Myanmar, de l'Iran, évidemment, du Venezuela et du Bélarus — la liste est longue.

Je pense qu'il est relativement facile de comprendre pourquoi, dans certains pays, on met en place ce qu'on appelle souvent un « programme extraterritorial » pour offrir des occasions de réseautage, de la formation, du soutien et des conseils, et c'est très important. C'est une bouée de sauvetage pour les gens qui se battent pour leurs droits et les droits de la personne.

Je ne saurais trop insister sur ce qui a été perdu en matière de réseautage et de soutien à travers le monde. Cependant, je pense que ce qu'il faut faire — et je vais conclure très rapidement —, c'est de ne pas réinventer la roue. En fait, je ne suis pas du tout en faveur de cela, mais plutôt en faveur de la création d'une capacité d'intervention rapide pour soutenir, lorsqu'un dictateur tombe de façon inattendue, la société civile, les très braves militants qui mènent ce type d'action depuis longtemps et qui ont réalisé de petits progrès, et qu'il y ait un groupe de pays aux vues similaires qui sont prêts à mettre leurs moyens en commun. On peut alors établir des règles d'engagement. Il peut y avoir une surveillance. On peut faire appel à des personnalités très éminentes, que l'on respecte tous, qui pourraient faire partie d'une sorte de conseil de surveillance qui rassemble ensuite les militants, ces centaines, voire ces milliers de personnes, qui travaillent sur cette lutte depuis si longtemps et qui sont sur le terrain.

Il n'est pas nécessaire que tout soit financé par le Canada. Le Canada pourrait assurer une partie du financement. Il pourrait peut-être jouer un rôle de rassembleur, de motivateur et de catalyseur, tout en réunissant d'autres intervenants qui contribueront également au financement d'une telle initiative.

Je vais m'arrêter ici, pour souci pour le temps de parole.

**Anita Vandenberg:** Allez-y, madame Tsikhanouskaya.

**Sviatlana Tsikhanouskaya:** Tout d'abord, je tiens à confirmer à quel point nous sommes reconnaissants de l'aide et de la solidarité du Canada envers le mouvement démocratique biélorusse. Bien sûr, vous savez qu'en tant que mouvement, nous sommes dans une situation où nous demandons de l'aide, puisque nous sommes un peuple sans nation, sans État, et nous comptons vraiment sur votre soutien.

Pour être honnête, les petites subventions symboliques sont appréciées, mais elles ne suffisent pas. Nous avons besoin d'un soutien pluriannuel, prévisible et institutionnel, car les forces démocratiques ne peuvent pas survivre de mois en mois comme une famille qui compte sa monnaie sur la table de cuisine. Il nous faut savoir que nous serons soutenus pour que nous puissions appuyer d'autres personnes, pour maintenir l'attention sur le Bélarus, pour lutter contre des ennemis vraiment brutaux.

Encore une fois, nous comprenons que c'est notre combat, mais nous avons besoin d'alliés, parce que nous protégeons la démocratie. Nous sommes en première ligne de ce combat et il ne faut pas sous-estimer la puissance des dictateurs. S'ils voient qu'il n'y a pas d'unité, qu'il n'y a pas de volonté d'aider les nations qui se battent contre la dictature, ils perçoivent cela comme une faiblesse et en viennent à considérer la démocratie comme faible. Il faut montrer que, non, nous ne laisserons pas tomber les gens qui sacrifient leur vie, leur liberté. Nous ne les ignorerons pas. Nous allons les appuyer parce qu'ils sont du bon côté de l'histoire.

Bien sûr, je vous encourage vivement à augmenter et à maintenir le soutien aux mouvements démocratiques dans le monde. On ne peut pas aider tout le monde, mais je vous encourage à soutenir les mouvements qui sont durables, qui sont forts et qui sont prêts à défendre la liberté, l'indépendance et la démocratie de leur pays jusqu'à la fin.

• (1700)

**Anita Vandenberg:** Merci. Nous sommes sans aucun doute vos alliés dans l'incroyable travail que vous accomplissez, et nous saluons et rendons hommage à ce que vous faites.

**Le président:** Merci, madame Vandenberg.

J'invite maintenant M. Davies à prendre la parole pour cinq minutes.

**Fred Davies (Niagara-Sud, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins d'aujourd'hui pour les renseignements précieux qu'ils nous ont fournis, à nous les parlementaires. C'est instructif, mais aussi troublant, parce que ce que je vois dans le monde aujourd'hui, c'est la désintégration du soutien accordé aux organisations de défense des droits de la personne. On constate une diminution généralisée du financement.

Je voudrais mettre en parallèle cette évolution avec ce que l'on entend actuellement. On nous parle d'un nouvel ordre mondial. On nous dit que le commerce est désormais purement transactionnel, et ne repose plus sur les politiques que notre pays défend depuis de nombreuses années. Ce qui me préoccupe le plus, c'est que l'on doit désormais accepter le monde tel qu'il est, et non tel que l'on aimerait qu'il soit. Je crois qu'une personne a récemment exprimé cela haut et fort.

Madame Le Roy, pour défendre la démocratie, comment pensez-vous qu'il soit possible de concilier ces deux notions? Comment pouvons-nous défendre les droits de la personne alors que l'on conclut des accords transactionnels avec des pays comme la Chine, où l'on observe depuis des années des violations massives des droits civils et des droits de la personne? Surtout maintenant, alors que l'on envisage de conclure des accords commerciaux avec un pays qui s'est rendu coupable de violations aussi flagrantes des droits de la personne, comment peut-on résoudre cette quadrature du cercle?

**Monika Le Roy:** Je ne suis pas certaine d'être la personne la mieux placée pour dire si le Canada devrait ou non accroître ses échanges commerciaux avec la Chine.

Ce dont je me sens à l'aise de parler, ce sont les pays avec lesquels on souhaite développer davantage nos relations commerciales. Je pense que le Canada s'est rendu compte qu'il n'avait pas diversifié ses activités assez tôt et qu'il n'avait pas noué suffisamment de partenariats et de relations à l'échelle mondiale, alors on essaie de trouver la solution la plus rapide possible face au bouleversement majeur qui s'est produit.

Ce que l'on peut faire, c'est identifier les pays que l'on peut aider pour qu'ils renforcent leurs pratiques et leurs processus démocratiques, parce que l'on veut qu'ils disposent d'une réglementation appropriée en matière d'audit. On veut qu'il y ait une surveillance parlementaire démocratique des finances publiques et des dépenses en matière d'infrastructure et de marchés publics. Lorsque l'on peut influencer et soutenir le développement de tels systèmes et de tels mécanismes financiers chez nos partenaires, on peut influencer cette évolution.

**Fred Davies:** Examinons Taïwan, par exemple. Si la Chine se livrait à certaines activités à Taïwan, d'après votre expérience dans cette région du monde, quelles en seraient les répercussions à l'échelle mondiale sur la promotion de la démocratie, alors que l'on constate une augmentation des actes d'agressions dans le monde entier?

J'utilise Taïwan comme exemple, mais cela se passe ailleurs aussi.

**Monika Le Roy:** Au Vanuatu, la Chine finance les primaires pour les candidats aux élections. Dans d'autres pays du Pacifique, elle finance directement les partis politiques. Ce sont les tactiques réelles qu'elle utilise pour s'ingérer dans les systèmes politiques afin de s'assurer que les résultats lui sont favorables. On a l'occasion de travailler et de nouer des partenariats avec des groupes et des structures démocratiques dans ce pays afin de susciter une volonté de résister à l'influence de la Chine.

Pendant les confinements liés à la COVID en Amérique latine, on s'inquiétait beaucoup du fait que la Chine utilisait les vaccins contre la COVID pour gagner de l'influence en Amérique latine. Je vais citer l'ancien secrétaire général de l'Organisation des États américains, qui a témoigné devant le comité des relations étrangères du Sénat américain. Il a dit qu'on ne peut pas reprocher à un pays de chercher la seule bouée de sauvetage qu'on lui tend.

Si l'on veut offrir plus de possibilités et d'espace pour les personnes qui partagent les valeurs démocratiques, il faut les aider à saisir ces possibilités au lieu de se lamenter du fait qu'elles n'ont pas choisi la voie de la démocratie.

• (1705)

**Fred Davies:** Diriez-vous que cela se produit depuis plus longtemps qu'on le pensait? Vous dites qu'on a perdu l'occasion de parler de la démocratie dans ces pays et ces régions. Il me semble que l'on a failli à la tâche il y a longtemps.

**Le président:** Je suis désolé, mais il faudra garder cette réponse pour le prochain tour, car le temps est écoulé.

[Français]

J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Je vais pousser plus loin cette réponse de Mme Le Roy.

Si je ne m'abuse, madame Le Roy, lorsqu'on regarde l'histoire récente, quand même, on voit qu'un ancien premier ministre canadien a réussi à faire tomber un régime au complet. Je parle de M. Mulroney, qui a joué un rôle de leader pour faire tomber le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Si je me souviens bien, c'était justement en arrêtant de faire du commerce avec le régime de l'apartheid. À l'époque, il avait réussi à convaincre Mme Thatcher et M. Reagan de faire de même, et c'est de cette façon qu'on a réussi à faire tomber le régime.

La ministre Anand a comparu au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international dernièrement. Chaque fois, elle nous disait que c'était en créant des relations diplomatiques et commerciales qu'on allait réussir à instaurer la démocratie dans ces pays.

Madame Le Roy, croyez-vous vraiment que le Parti communiste chinois va soudainement se découvrir une passion pour la démocratie parce que nous avons fait un accord à propos des voitures électriques et du canola?

[Traduction]

**Monika Le Roy:** Pouvons-nous et devrions-nous mettre en œuvre des programmes de soutien à la démocratie en Chine? Je pense que le Canada peut choisir de le faire. Il y a des acteurs civils qui veulent améliorer les possibilités de dialogue. Il est possible de soutenir des groupes qui défendent la liberté de religion.

On parle d'un espace très fermé, et le type d'engagement qui se produirait serait à une échelle très différente de celle des exemples que vous avez donnés. Reagan s'est rendu en Chine alors que les deux pays étaient de taille très différente, à un moment très différent de l'histoire. L'engagement du Canada en Afrique du Sud, encore une fois, représentait une situation d'influence proportionnelle très différente. L'influence du Canada sur cette question au sein du Commonwealth était également un peu différente.

J'encourage personnellement le Canada à prendre des mesures et à soutenir les efforts visant à accroître l'espace civique et le dialogue démocratique en Chine. Ce serait mon choix personnel. Je suis un acteur de la société civile.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci.

Je voudrais revenir à vous, madame Cohen et madame Bardall, au sujet de la question que je vous ai posée précédemment. En effet, on voit fondre comme neige au soleil le financement en matière d'aide internationale et de développement international.

Souvent, ces sommes sont utilisées pour des programmes qui touchent des aspects allant de la défense de la démocratie jusqu'à la défense des défenseurs de la démocratie, justement. Certains programmes juridiques vont même aider des gens qui sont pris à se battre en cour contre des régimes tyranniques.

Ne voyez-vous pas un danger assez évident quand vous voyez toutes ces sommes être mises à mal par les différents gouvernements occidentaux présentement?

**Gabrielle Bardall:** Merci beaucoup de la question.

Il y a un peu plus d'une dizaine d'années, mon collègue et ami Ernest Manirumva, qui était un activiste anticorruption au Burundi, a été sorti de force de sa maison, puis poignardé à la tête jusqu'à ce qu'il meure. À cette époque, le Canada, les États-Unis et beaucoup d'autres acteurs ont pris la parole tout de suite pour dénoncer cet acte. Ils ont agi de façon vraiment importante pour que ce type de violence politique soit évité à l'avenir.

L'année passée, à la suite du gel américain de l'assistance internationale à la démocratie, un autre collègue, que je ne nommerai pas ici, a aussi été arrêté et enlevé de chez lui, et ça a été le silence, ou presque.

Voilà la différence, pour ce qui est du financement.

Je pense qu'il y a d'abord, tant au Canada qu'un peu partout dans le monde aujourd'hui, un besoin criant d'avoir un leadership fondé sur l'éthique et sur la morale. Nous voulons entendre les gens appuyer les valeurs de la démocratie et des droits de la personne. Or, ça peut se faire au moyen d'outils qui ne coûtent pas grand-chose, comme un cadre normatif. Nous avons entendu ici aujourd'hui différentes idées pour y arriver. On peut avoir un porte-parole. On peut avoir une approche canadienne bien définie et ancrée dans un cadre qui permet de dénoncer ce type d'actes.

Nous avons aussi entendu ici différentes suggestions qui n'exigent pas vraiment d'augmenter un budget existant, mais qui proposent plutôt de faire une allocation différente des fonds existants et de les diriger vers différents outils, que ce soit un représentant spécial ou autre chose.

Il faudrait aussi travailler avec les outils qui existent actuellement, que ce soit le Centre parlementaire, ParlAmericas ou nos autres agences et organisations travaillant pour la démocratie grâce à notre expertise. En effet, nous expatrions notre expertise depuis très longtemps aux États-Unis et à l'ONU, par exemple. L'expertise est là. Nous avons besoin de tirer profit de ces fonds.

Enfin, l'appui à la démocratie va de pair avec nos intérêts en matière de sécurité. Si nous augmentons aujourd'hui le budget de défense et le budget de sécurité, je pense que nous pourrions essayer d'examiner un peu plus en profondeur quel est ce lien, justement, et voir comment ces deux choses peuvent agir ensemble et, ultimement, être financées en conséquence.

• (1710)

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

**Le président:** Non.

Merci, madame Bardall.

Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

J'invite M. Zuberi à prendre la parole pour cinq minutes.

**Sameer Zuberi:** Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je cède mon temps de parole à ma collègue, Mme Vandenberg.

**Le président:** La parole est à vous, madame Vandenberg.

**Anita Vandenberg:** Merci beaucoup, et je tiens à remercier mon collègue de m'avoir accordé du temps pour cette étude très importante.

J'aimerais revenir sur certaines des questions de mes collègues, qui donnaient presque l'impression que l'on met en opposition ou en contradiction le soutien à la démocratie et le soutien aux intérêts économiques et de sécurité du Canada. Je ne crois pas que ce soit le cas.

J'aimerais revenir à M. Deveaux. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez évoqué le discours de Davos. Pour trouver les partenaires économiques, les partenaires en matière de sécurité, les puissances moyennes, je considère presque comme une condition préalable de faire également des efforts pour s'assurer que ces puissances moyennes ne tombent pas sous l'emprise de l'autoritarisme, afin d'avoir des partenaires à long terme et de pouvoir ensuite parler de nos propres intérêts en matière d'économie et de sécurité.

Pourriez-vous préciser ce que vous vouliez dire à propos du discours de Davos dans votre déclaration préliminaire?

**Kevin Deveaux:** À Davos, comme je l'ai dit, on a lu des mots couchés sur le papier, mais on doit trouver des moyens concrets pour faire cela. Près de trois mois se sont écoulés depuis ce discours, et j'espère que, par l'entremise du Comité et du gouvernement, nous pourrions commencer à examiner comment cela se traduira concrètement.

Certains de mes collègues ont proposé l'adoption d'une stratégie ou la nomination de représentants spéciaux et, à mon avis, ce sont d'excellentes idées. J'ai parlé d'un déploiement rapide. Je présume que dans une certaine mesure, tous les points que nous soulevons renvoient au fait que s'il doit y avoir... Je dirais que la question n'est pas de savoir s'il faut créer une coalition de puissances moyennes. Je pense qu'au cours des trois derniers mois seulement, nous avons observé une détérioration de l'hégémonie américaine. Nous sommes maintenant dans une situation où la seule solution pour tenter de maintenir un ordre mondial fondé sur des règles est peut-être une coalition de puissances moyennes. Le Canada doit être l'un des chefs de file à cet égard.

D'après notre expérience — de nombreuses personnes ont mentionné les mesures de M. Mulroney contre l'apartheid dans les années 1980 et on peut aussi citer la crise de Suez dans les années 1950 —, il y a eu des moments où le Canada a répondu à l'appel, et nos interventions sont respectées. C'est à nouveau le moment d'agir.

Oui, il s'agit de s'assurer que les puissances moyennes de notre coalition respectent certaines normes ou de les aider à s'éduquer et peut-être à passer de la quasi-démocratie à la démocratie, mais en même temps, il s'agit aussi de tenter de... Je pense qu'une personne sagace a déjà décrit cela comme un champ où des fraises apparaissent à différents endroits. Dans ce cas-ci, ce sont des solutions qui surgissent un peu partout, mais les mêmes racines les relient entre elles. Ces racines représentent nos valeurs, mais aussi la capacité du Canada à établir des relations de confiance.

• (1715)

**Anita Vandenberg:** Je vous remercie, et je vous suis reconnaissante pour l'analogie du champ de fraises. Je pense que nous fonctionnions selon un modèle en étoile. Washington en était le centre, et tout passait par là. Je pense que les pays de l'hémisphère Sud ont certainement besoin de ces racines pour les relier entre eux.

Madame Le Roy, j'aimerais revenir à vous, car dans votre déclaration préliminaire, vous avez insisté sur le fait qu'il est dans l'intérêt du Canada de déployer ce genre d'efforts en faveur de la démocratie. Ce n'est pas tout le monde qui voit un lien entre le fait de soutenir un parti politique dans un pays donné et l'intérêt national du Canada. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

**Monika Le Roy:** Le nombre de questions auxquelles j'ai déjà répondu au sujet du lien entre le commerce et la question de savoir si nous devrions faire la promotion de la démocratie répond à cette question, selon moi. Il est préférable pour nous d'établir des partenariats et des liens économiques avec des pays qui respecteront les traités qu'ils signent et qui feront preuve de transparence financière et d'éthique en matière de coopération et de fonctionnement.

Cela signifie qu'il faut collaborer avec des gouvernements qui ont des comités de surveillance financière ou dont les comités de surveillance financière ont la capacité de comprendre comment leurs budgets sont dépensés et d'où vient réellement cet argent. Il s'agit de travailler avec les bureaux des inspecteurs généraux et les structures d'audit et de primauté du droit. Cela crée des conditions plus propices à l'accroissement de nos échanges commerciaux.

Il s'agit aussi d'établir des partenariats en matière de sécurité. Je pense que le Venezuela est un excellent exemple. Je sais que les événements des derniers mois ont soulevé une grande controverse, mais je pense qu'au Canada, nous oublions souvent que le Venezuela représente en réalité une menace pour notre paix et notre sécurité. En effet, les gangs vénézuéliens utilisent les ports canadiens pour transférer de la drogue et les banques et les casinos canadiens pour blanchir de l'argent.

La crise des réfugiés et de l'immigration dans ce pays, qui touche près du tiers de sa population de 30 millions d'habitants, a déstabilisé la région, et c'est la plus grande source de migrants qui entrent aux États-Unis. On se retrouve aussi avec un pays de l'hémisphère occidental qui a permis à l'armée russe et à l'armée chinoise, ainsi qu'à la technologie de surveillance chinoise, de s'introduire dans notre pays. C'est également un point de transit qui a permis au Hezbollah d'établir des liens avec la région et l'hémisphère. Compte tenu de ces éléments, si nous ne prêtons pas attention à la démocratie, nous ferons face à de lourdes conséquences.

**Le président:** Je vous remercie, madame Le Roy.

J'invite maintenant Mme Kronis à prendre la parole. Elle a cinq minutes.

**Tamara Kronis:** J'avais prévu une série de questions complètement différentes, mais compte tenu de ce que vous venez de dire, madame Le Roy, sur la mesure dans laquelle les gouvernements étrangers s'immiscent au Canada pour faire ce dont vous avez parlé, j'aimerais vous demander de nous en dire un peu plus à ce sujet. Je vous demanderais également de nous en dire davantage sur les mesures que nous devons prendre pour mettre fin à cette situation.

**Monika Le Roy:** Je vais répondre rapidement, en deux phrases, à votre question précédente.

Idéalement, le gouvernement du Canada devrait créer une doctrine à cet égard. Au cours des 25 dernières années — et certains membres du Comité ont participé à quelques-uns de ces processus —, nous avons tenté de le faire à cinq reprises, mais nous n'y sommes pas encore parvenus. D'ici à ce que nous trouvions une solution, j'encourage et j'invite, par l'entremise de la présidence, les membres du Comité à demander au gouvernement d'élaborer ce processus, car les parlementaires devraient jouer un rôle de surveillance à l'égard de notre engagement démocratique.

Je peux parler du Venezuela parce que j'ai passé plusieurs années à travailler sur la crise liée à ce pays. Grâce à certaines de nos capacités d'enquête, il est de notoriété publique au Canada que des fonds illicites vénézuéliens circulent dans nos banques et nos casinos depuis plus d'une décennie. Cela a été rendu possible par le manque d'engagement politique et de capacité à intervenir. La police de l'Ontario et la police de Toronto ont publiquement reconnu la présence de gangs vénézuéliens. On a annoncé — il y a environ huit mois, je crois — que des membres de gangs avaient été refoulés à la frontière.

Ce sont des questions qui reviennent assez souvent et qui se perdent en quelque sorte dans le tapage de tout ce qui se passe. J'ai commencé à travailler sur la crise au Venezuela en 2013, et chaque année, on nous demandait si la situation pouvait empirer. La réponse était que la situation ne pouvait pas empirer, et pourtant, 13 ans plus tard, il s'agit d'un État défaillant qui a nécessité une intervention étrangère pour rétablir un semblant de stabilité.

• (1720)

**Tamara Kronis:** Étant donné que vous avez été au sein du gouvernement et que je viens de vous entendre dire que le Parlement devrait créer une doctrine qui devrait être débattue à la Chambre des communes et que le pouvoir exécutif de notre gouvernement s'en servirait ensuite pour gérer certaines de ces situations, à qui incombe cette responsabilité? Les questions ou l'appel à agir s'adressent-ils au premier ministre ou à...?

Je prends fréquemment la parole à la Chambre. Il y a quelques semaines, j'ai pris la parole à la Chambre pour dire que le Corps des gardiens de la révolution islamique est présent au Canada. Des gens disparaissent. Des meurtres sont commis en sol canadien. De l'argent est blanchi par l'entremise d'institutions canadiennes. De toute évidence, on a failli à la tâche. Nous n'obtenons aucune réponse à nos questions.

Ma question est la suivante: comment pouvons-nous exiger mieux? Que peuvent nous dire des organismes comme le vôtre, qui observent de l'extérieur tout ce qui se passe dans le monde, pour que nous cessions de nous contenter de discours et de platitudes et que nous nous mettions au travail, afin d'assurer la sécurité des Canadiens au pays?

**Monika Le Roy:** À l'échelon national, votre homologue est le ministère de la Sécurité publique, ainsi que les diverses entités affiliées qui relèvent de ce ministère. À l'échelle internationale, qui concerne le travail dont nous parlons aujourd'hui, cela passe par Affaires mondiales Canada. Ces deux ministères devraient donc se consulter.

Je crois que le Comité mène également une étude sur l'ingérence étrangère qui se déroule parallèlement à ce processus. Je crois qu'un représentant du Centre montréalais pour la sécurité globale sera... Le Centre vient de publier un rapport sur le sujet. Je m'en remettrais aux experts qui se concentrent sur l'ingérence étrangère au Canada, car ils sont en mesure de mieux répondre à cette question.

**Tamara Kronis:** Je vous remercie beaucoup.

Me reste-t-il du temps?

**Le président:** Il vous reste 40 secondes. Allez-y.

**Tamara Kronis:** J'espère que le président se montrera indulgent.

Madame Tsikhanouskaya, c'est un privilège de vous recevoir aujourd'hui au Comité. J'aimerais vous poser une question un peu personnelle. Vous vous trouvez dans une situation très précaire, mais fascinante, parce que l'on considère généralement que vous êtes la gagnante légitime des élections de 2020 au Bélarus. Bien entendu, vous dirigez un gouvernement en exil. Cela signifie que vous êtes entrée en fonction dans des circonstances extraordinaires.

J'aimerais que vous nous parliez brièvement des coûts personnels liés à ce rôle.

**Le président:** Madame Kronis, je donnerai à Mme Tsikhanouskaya le temps de répondre pleinement à votre question un peu plus tard.

[Français]

J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Madame Tsikhanouskaya, vous pouvez répondre à la question de ma collègue, quand même.

[Traduction]

**Sviatlana Tsikhanouskaya:** Je vous remercie beaucoup.

Mes antécédents ne m'ont pas préparée à une telle situation, où l'on est responsable non seulement de sa famille ou de ses enfants, mais aussi de l'ensemble de la nation. Je suis très fière du peuple bélarusse et j'aime beaucoup sa détermination. Je peux voir que malgré les énormes difficultés auxquelles ces gens font face à l'intérieur et à l'extérieur du pays, malgré les répressions transnationales et le fait que leurs proches sont toujours au Bélarus, ils continuent d'être actifs, même en sachant que leurs proches, peut-être même leur mère, peuvent être détenus au Bélarus. Nous avons accompli beaucoup de choses au cours de ces cinq années. Nous avons réussi à bâtir d'autres institutions de pouvoir. Nous avons réussi à entamer des procédures devant la Cour pénale internationale. Nous avons officialisé nos relations avec les institutions, même si nous ne sommes pas présents au pays. Un grand nombre de portes se sont fermées, mais lorsqu'on croit à sa cause et lorsqu'on a des alliés dans le monde, on sait qu'on peut continuer à avancer.

C'est difficile. Je suis très souvent épuisée. C'est tellement difficile pour moi, personnellement, de toujours demander de la solidarité, de l'aide et du soutien. C'est une position un peu humiliante, mais nous le faisons parce que nous savons que les gens nous font confiance et croient en nous et que nous faisons tout ce que nous pouvons pour aider le peuple bélarusse.

Je passe très peu de temps avec mes enfants, mais j'espère qu'ils me pardonneront parce qu'ils comprennent que je fais cela pour eux et pour leur avenir. Je suis certaine que le Bélarus n'est pas une

cause perdue. Je suis certaine que des changements dans de nombreuses dictatures peuvent commencer au Bélarus. J'entends très souvent dire que rien ne se passera au Bélarus tant que quelque chose ne se produira pas en Russie, mais je suis sûre que c'est l'inverse. Les changements en Russie seront amorcés par des changements au Bélarus parce que notre société est solidaire et a le courage de persévérer.

Bien entendu, ma tâche consiste à me battre pour le Bélarus et à aider l'Ukraine autant que possible, sans avoir les pouvoirs, les milliards de dollars et les armes nécessaires. De plus, l'une de nos missions est d'expliquer aux sociétés démocratiques qu'elles doivent chérir ce qu'elles ont et qu'elles doivent aider ceux qui en ont besoin, car il est si facile de perdre cette liberté. La démocratie est invisible, mais quand on la perd, on le sait. Aidez aussi ceux qui se battent pour vous maintenant, car les régimes perçoivent très clairement cette indécision dans les guerres démocratiques. Ils essaient d'empoisonner l'esprit de votre population et de vos citoyens en leur demandant pourquoi ils devraient se soucier de l'Ukraine ou du Bélarus et en leur disant qu'ils devraient plutôt s'occuper d'eux-mêmes. Cela rend vos nations indifférentes aux problèmes des autres et indifférentes à la lutte pour la démocratie.

Ce n'est pas une voie qui est facile. Cependant, je vois combien nous avons d'amis dans le monde et je vois à quel point il devient important pour d'autres pays de défendre leurs principes et leurs valeurs démocratiques. Nous disposons sans aucun doute de tous les instruments et outils nécessaires pour protéger le monde pour lequel nous nous battons.

• (1725)

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vous remercie de votre réponse, madame la présidente.

J'aurais une dernière question pour vous.

Vous avez dit, dans vos recommandations, que ce serait bien de créer un groupe d'amitié Canada-Bielorussie, mais j'imagine que ce serait avec le gouvernement en exil. À quel point est-ce que ça changerait les choses pour vous? À quel point est-ce que ce serait important? C'est quand même quelque chose qui me semble assez facile à mettre en place.

[Traduction]

**Sviatlana Tsikhanouskaya:** Je vous remercie d'avoir prêté attention à ma demande. Je suis convaincue que des groupes à l'appui d'un Bélarus démocratique dans les parlements du monde entier nous aideront à attirer l'attention sur le Bélarus, car nous avons vraiment du mal à nous faire entendre. Le Bélarus n'est pas considéré comme un pays très important parce qu'il n'a pas de gaz, de pétrole et d'autres ressources semblables, mais il est important pour la sécurité et la démocratie.

Nous pouvons déjà compter sur des groupes qui font la promotion d'un Bélarus démocratique dans 24 parlements, et nous constatons que le Bélarus figure plus souvent à l'ordre du jour de ces parlements parce qu'il y a des gens qui défendent notre cause. Deux fois par année, nous nous réunissons dans différents... Nous avons des rencontres interparlementaires. Les rencontres précédentes se sont déroulées à Rome, à Berlin et en France et la prochaine se tiendra à Londres. Les plus grandes capitales encourageant notre coopération interparlementaire.

Il y a tellement de choses dont je voudrais me vanter au sujet de l'aide, du soutien et de la solidarité du Canada, et c'est la raison pour laquelle je tiens absolument à voir des députés du Parlement canadien à ces rencontres, afin de m'assurer que la question biélorusse n'est pas négligée par vos parlementaires.

[*Français*]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci infiniment.

Je remercie tous les témoins pour ces discussions de haut niveau.

[*Traduction*]

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Brunelle-Duceppe.

Au nom du Sous-comité, j'aimerais remercier les témoins d'avoir pris le temps de comparaître, d'exprimer leurs opinions et de répondre aux questions.

[*Français*]

Je peux dire que j'ai été vraiment impressionné par cette réunion. Je remercie les témoins, tous et toutes, de leurs témoignages pendant cette réunion sur la situation actuelle des défenseurs des droits de la personne et de la démocratie, non seulement au Canada et en Biélorussie, mais dans le monde entier.

[*Traduction*]

Si vous pensez avoir d'autres choses à partager, à dire ou à exprimer, n'hésitez pas à écrire au président ou à la greffière à tout moment. Vous obtiendrez également toutes les réponses à vos questions.

Merci beaucoup. La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>